



Ministère de l'économie, des finances et de la relance
Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion
Ministère des solidarités et de la santé

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques**

**Sous-direction de l'observation de la
santé et de l'assurance maladie**

Paris, le 6 octobre 2020

Objet : Résultats des tests RT-PCR par jour à partir des données SI-DEP et de la plateforme DREES

Les résultats présentés ci-dessous sont issus des données SI-DEP extraites pour la DREES le 5 octobre à 0h.

Attention : les résultats présentés dans cette note portent sur le **nombre de tests**, et non le nombre de personnes testées. Une même personne peut avoir été testée à plusieurs reprises. Les chiffres présentés dans cette note peuvent donc différer de ceux calculés par Santé Publique France au sujet des patients testés. Par ailleurs, l'analyse des délais est menée en **date de validation** des tests et non en date de prélèvement.

Entre le 1^{er} mars et le 3 octobre 2020, on estime que **près de 14 724 000 tests RT-PCR ont été validés en France**, 2 293 000 sur la période du 1^{er} mars au 6 juin (d'après la plateforme DREES) et 12 431 200 sur la période du 7 juin au 3 octobre (d'après SI-DEP).

Le nombre de tests validés a fortement baissé la semaine dernière. 1 211 000 tests RT-PCR ont été validés entre le 27 septembre et le 3 octobre, contre 1 432 000 tests entre le 20 et le 26 septembre.

Après un plateau haut entre fin août et mi-septembre, les délais entre prélèvement et résultat baissent fortement : le délai moyen qui frôlait 2 jours mi-septembre est redescendu à 1,2 jour. Les délais sont revenus à un niveau proche de ceux auxquels ils étaient jusqu'à mi-août, pour un nombre de tests effectués qui, malgré le repli récent, est aujourd'hui deux fois plus élevé.

Le nombre de tests diminue, le nombre de tests positifs stagne et le taux de positivité continue d'augmenter. Cela pourrait traduire par une plus grande priorisation sur le terrain.

L'ensemble des classes d'âges connaît une augmentation de la part de positifs les deux dernières semaines, à l'exception des 15-25 ans, qui ont le taux de positivité le plus élevé mais relativement stable sur la période récente.

1 Nombre de tests virologiques (RT-PCR) effectués

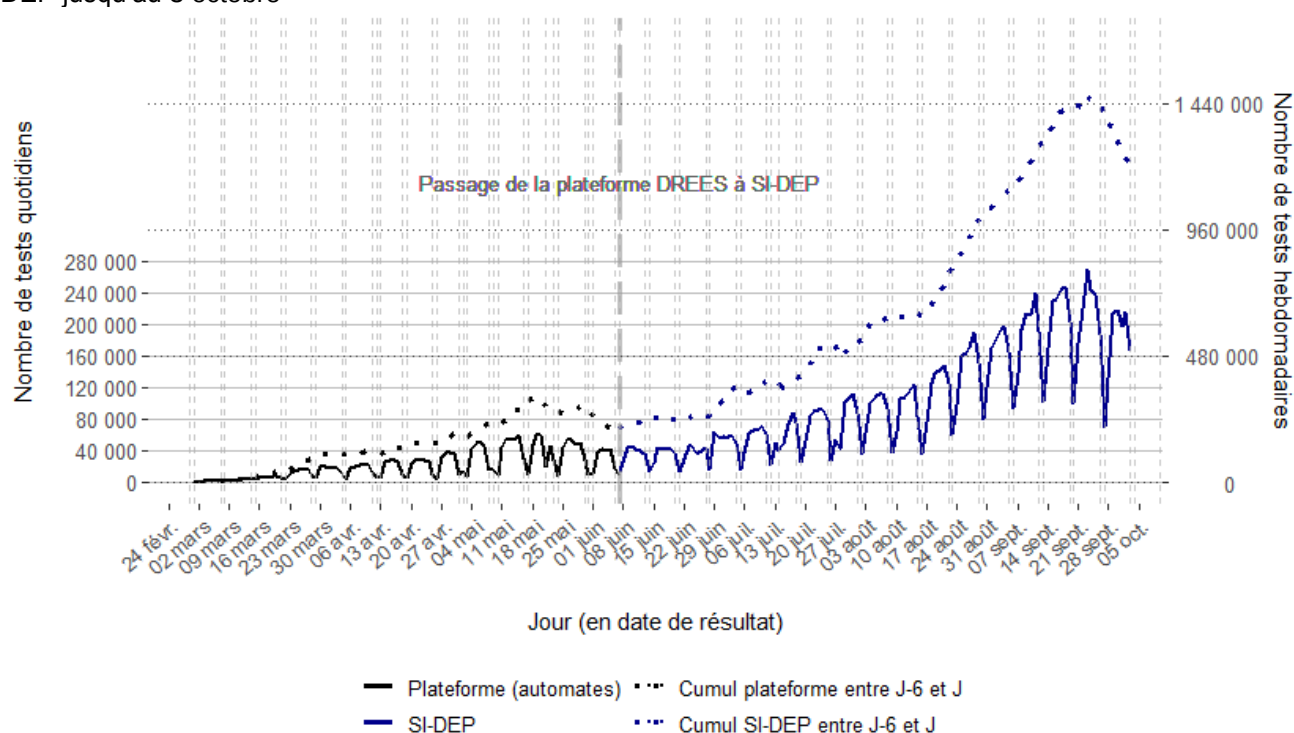
Dans SI-DEP, les tests RT-PCR sont exploitables depuis le 20 mai et quasi-exhaustifs depuis le 7 juin. Pour les périodes antérieures, la DREES mobilise les données agrégées par laboratoire remontées dans la plateforme DREES. La date utilisée pour définir la quasi-exhaustivité de SI-DEP est celle à partir de laquelle le nombre de tests remontés via SI-DEP a dépassé le nombre de tests remontés via la plateforme DREES.

Entre le 1^{er} mars et le 3 octobre 2020, on estime que près de 14 724 000 tests RT-PCR ont été validés en France : 2 293 000 sur la période du 1^{er} mars au 6 juin (d'après la plateforme DREES) et 12 431 200 sur la période du 7 juin au 3 octobre (d'après SI-DEP).

Le nombre de tests validés a fortement baissé la semaine dernière. 1 211 000 tests RT-PCR ont été validés entre le 27 septembre et le 3 octobre, contre 1 432 000 tests entre le 20 et le 26 septembre (Graphique 1, Graphique A et Table A en annexe pour des données régionales). Le nombre de tests positifs stagne (Graphique 2) et la proportion de tests positifs continue d'augmenter (Graphiques 3A et 3B). Elle atteint 7,3 % sur les tests validés entre le 27 septembre et le 3 octobre.

Le taux de positivité augmente dans la plupart des régions (Graphique B, en annexe). Enfin, l'ensemble des classes d'âges connaît une augmentation les deux dernières semaines, à l'exception des 15-25 ans dont le taux de positivité est le plus élevé mais relativement stable (Graphique 3C).

Graphique 1 • Nombre de tests RT-PCR réalisés par jour (en date de résultat) et en cumulé sur les 7 derniers jours depuis le 1^{er} mars, au niveau national, d'après les remontées de la plateforme DREES jusqu'au 7 juin, et d'après SI-DEP jusqu'au 3 octobre

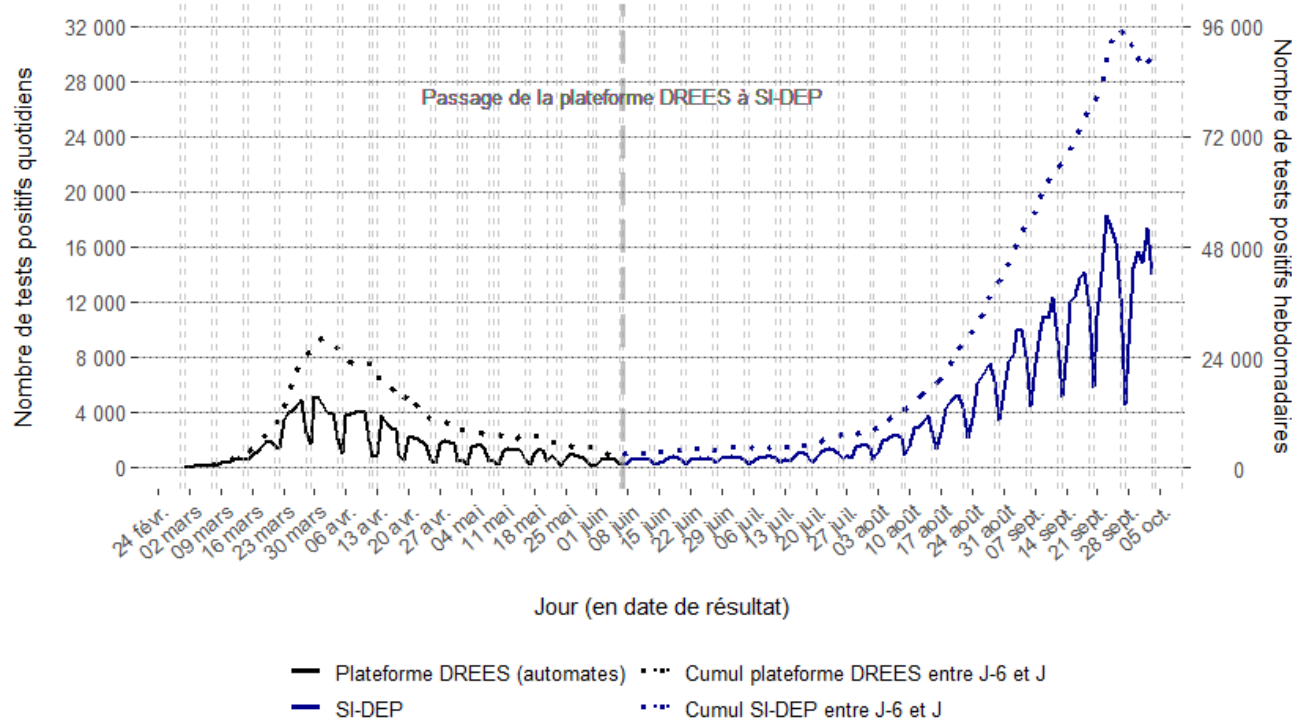


Source : plateforme DREES et SI-DEP, extraction le 5 octobre ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR remontés dans la plateforme DREES depuis le 1^{er} mars et jusqu'au 7 juin, restriction aux laboratoires possédant au moins un automate ; et tests avec dates de validation depuis le 7 juin inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Note : Le total cumulé SI-DEP sur sept jours entre le 7 juin et le 14 juin est calculé pour partie sur les données plateforme et pour partie sur les données SI-DEP.

Graphique 2 • Nombre de tests RT-PCR positifs par jour, et cumulés sur les 7 derniers jours, depuis le 1^{er} mars, au niveau national, d'après les remontées de la plateforme DREES jusqu'au 7 juin, et d'après SI-DEP jusqu'au 3 octobre



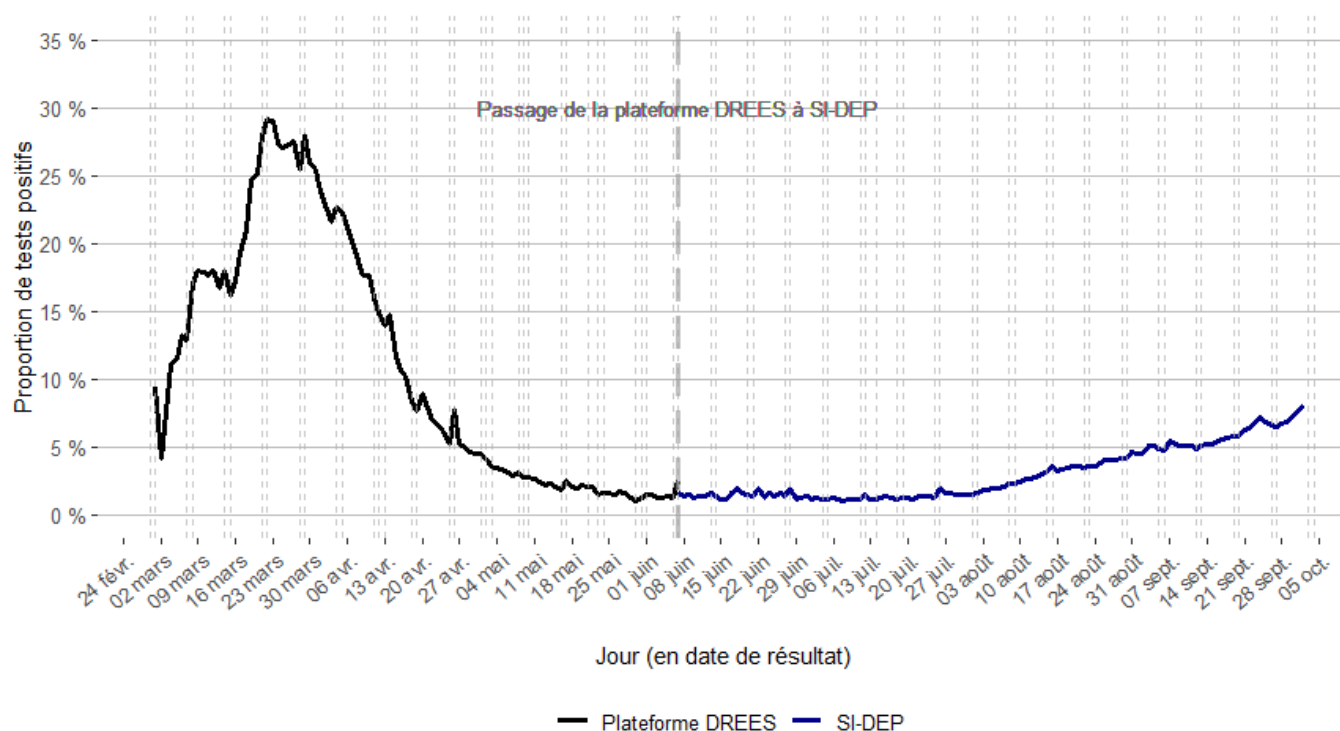
Source : plateforme DREES et SI-DEP, extraction le 5 octobre ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR remontés dans la plateforme DREES depuis le 1^{er} mars, restriction aux laboratoires possédant au moins un automate ; et tests avec dates de validation depuis le 24 mai inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Note : Le total cumulé SI-DEP sur sept jours entre le 7 juin et le 14 juin est calculé pour partie sur les données plateforme et pour partie sur les données SI-DEP.

Graphique 3 • Proportion de tests RT-PCR positifs, par jour de résultat, d'après les remontées de la plateforme DREES jusqu'au 7 juin, et d'après SI-DEP jusqu'au 3 octobre. A : Depuis le 1^{er} mars, B : Depuis le 7 juin, C : Depuis le 7 juin, résultats déclinés par tranche d'âge.

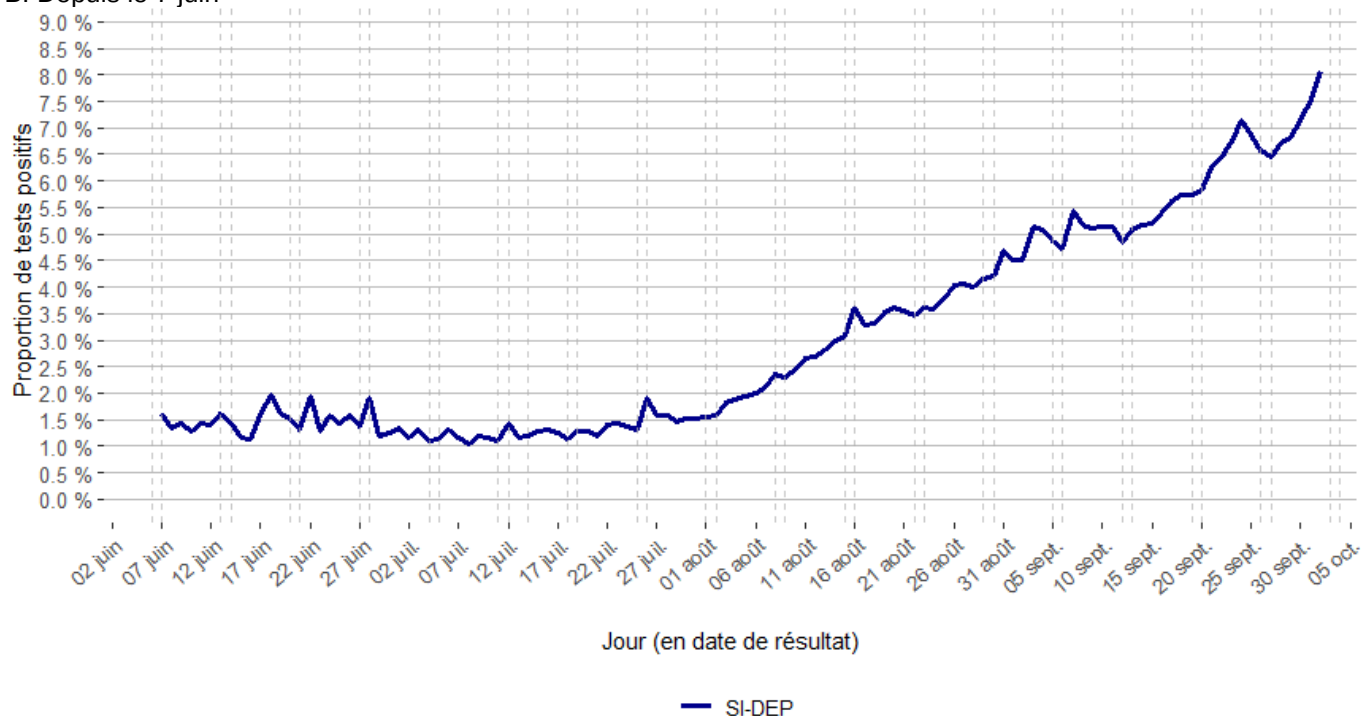
A. Depuis le 1^{er} mars



Source : plateforme DREES et SI-DEP, extraction le 5 octobre ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR remontés dans la plateforme DREES entre le 1^{er} mars et le 7 juin, restriction aux laboratoires possédant au moins un automate ; et tests avec dates de validation depuis le 7 juin, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

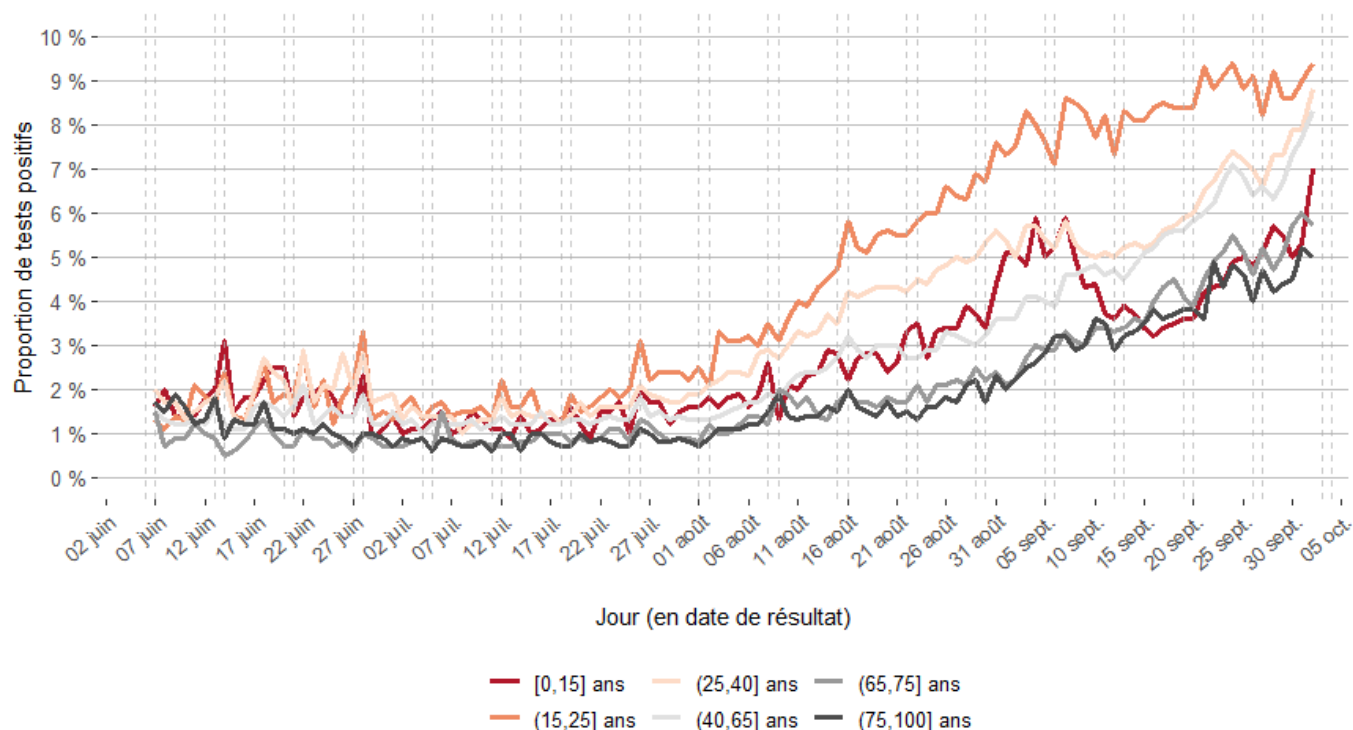
B. Depuis le 7 juin



Source : plateforme DREES et SI-DEP, extraction le 5 octobre ; calculs DREES

Champ : tests avec dates de validation depuis le 7 juin, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

C. Depuis le 7 juin, résultats déclinés par tranche d'âge



Source : plateforme DREES et SI-DEP, extraction le 5 octobre ; calculs DREES

Champ : tests avec dates de validation depuis le 7 juin, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

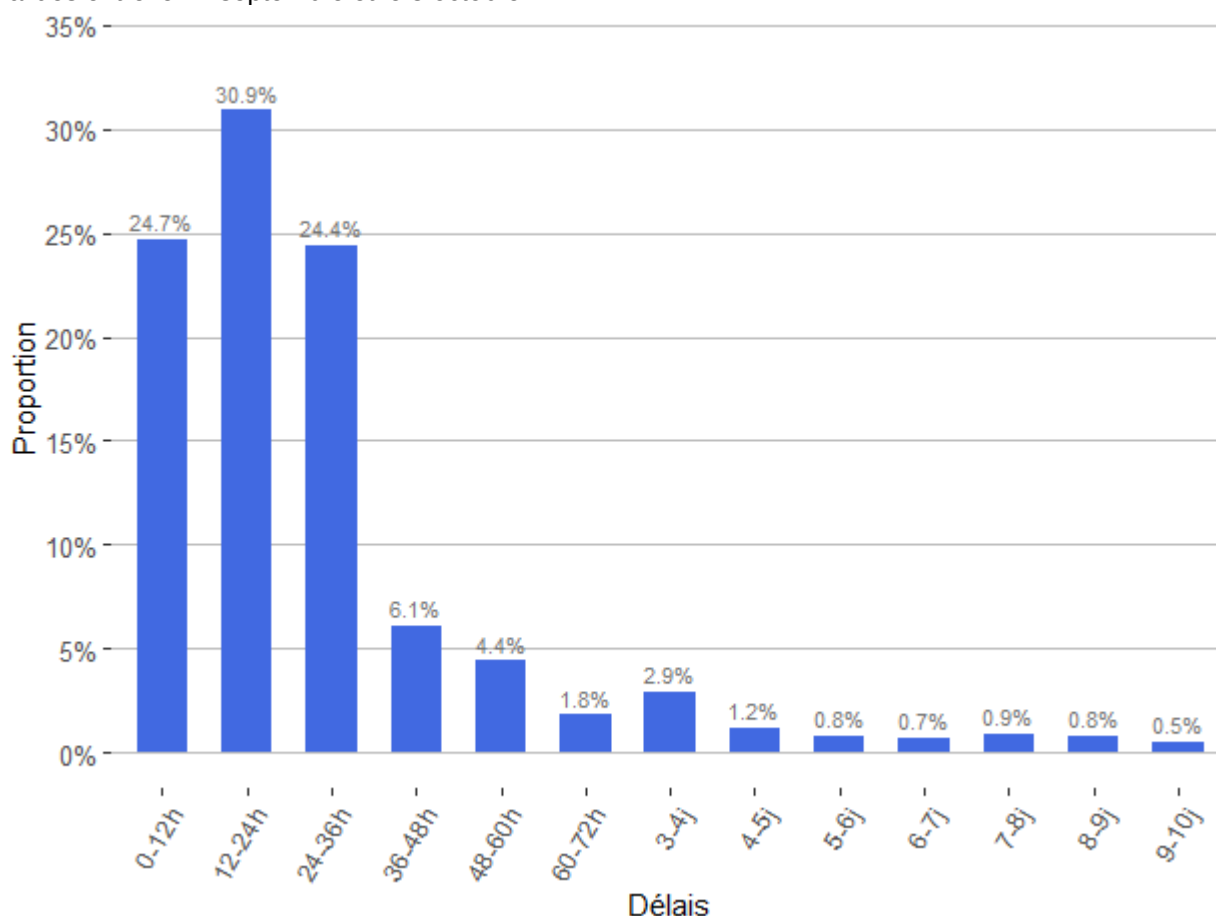
2 Délais entre date de prélèvement et date de validation des tests RT-PCR

Les tests RT-PCR validés (date de résultat) entre le 27 septembre et le 3 octobre ont été prélevés moins de 24h auparavant dans 56 % des cas (Graphique 4), et moins de 48h auparavant dans 86 % des cas. La durée moyenne entre prélèvement et validation du résultat est de 1,2 jours.

On constate une légère différence entre laboratoires publics et laboratoires privés (Graphique 5), 65 % des laboratoires publics ayant réalisé les analyses en moins de 24h (vs 53 % dans le privé). Ces résultats sont toutefois à nuancer car il n'est pas impossible que la date-heure de prélèvement corresponde dans certains cas à la date de réception du prélèvement par le laboratoire et non à la date-heure de prélèvement. Cela pourrait conduire à sous-estimer les délais moyens.

De même, les délais ici présentés correspondent au délai entre la date de prélèvement et la date d'intégration des résultats dans SI-DEP. Cependant, la date d'envoi des résultats aux patients par le laboratoire peut être ultérieure à l'intégration des résultats dans SI-DEP. Les délais entre date de prélèvement et réception des résultats par les patients pourraient donc, là encore, être supérieurs à ceux présentés dans cette note.

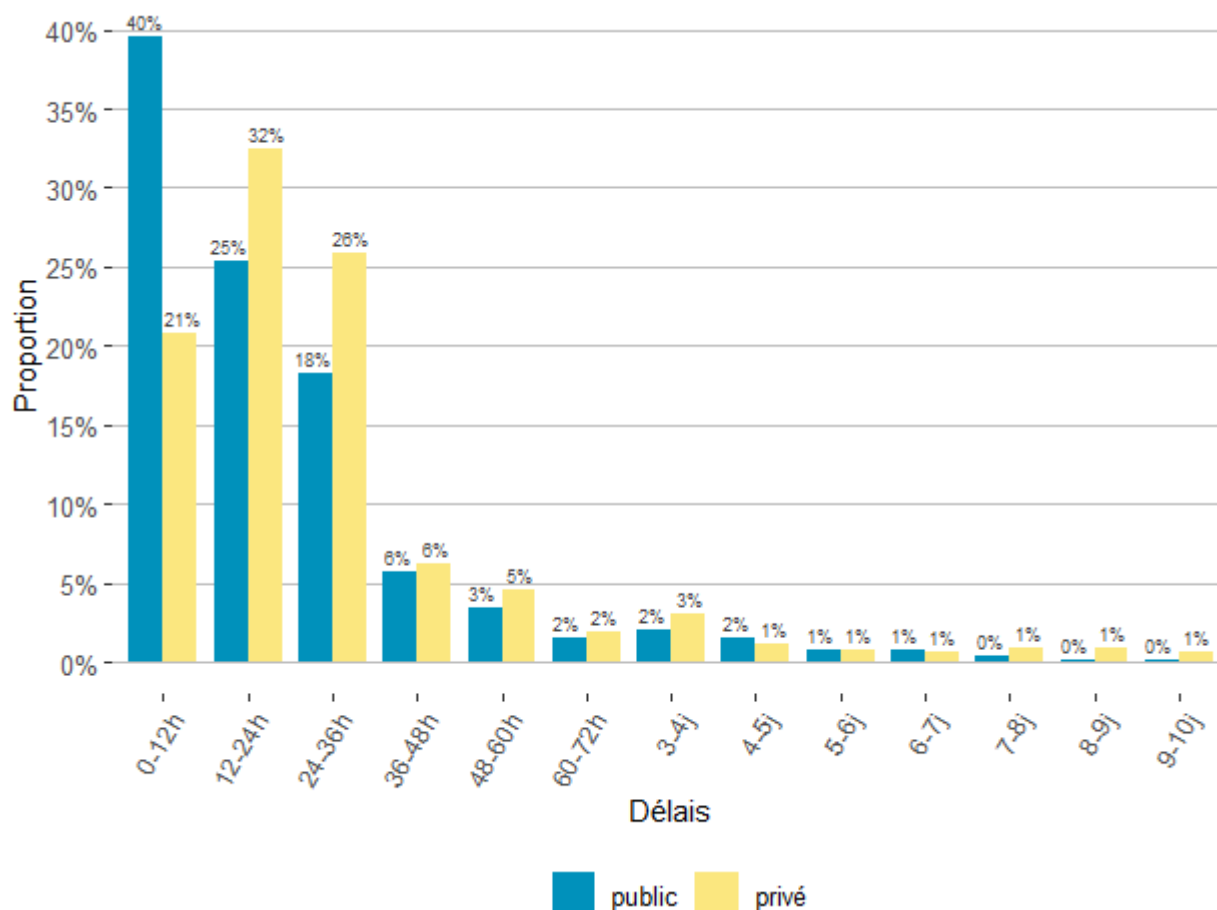
Graphique 4 • Distribution des délais nationaux entre prélèvement et validation du résultat, pour les tests RT-PCR validés entre le 27 septembre et le 3 octobre



Source : SI-DEP ; calculs DREES.

Champ : tests avec dates de validation entre le 27 septembre et le 3 octobre inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Graphique 5 • Distribution des délais nationaux entre prélèvement et validation du résultat, en fonction du statut juridique de l'établissement, pour les tests RT-PCR validés entre le 27 septembre et le 3 octobre



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests avec dates de validation entre le 27 septembre et le 3 octobre inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours). Sur les 609 entités juridiques ayant remonté des tests dans SI-DEP depuis l'extraction du 24 mai, 367 sont des laboratoires privés et 222 publics.

Les délais ont fortement baissé depuis mi-septembre (Graphiques 6A, 6B et 6C), avec en particulier une **baisse marquée des délais les plus longs, ainsi qu'une augmentation de la proportion des délais courts. La médiane redescend en dessous de 1 jour, et la moyenne qui frôlait 2 jours redescend à 1,2 jour.** Concernant les délais les plus élevés, le 9^e décile diminue fortement et retrouve un niveau comparable à celui de la deuxième quinzaine d'août. Enfin, 56 % des tests validés la semaine du 28 septembre au 4 octobre l'étaient en moins de 24h, contre 42% la semaine du 21 au 27 septembre (Graphique 6C).

La baisse des délais est généralisée. Elle concerne les tests positifs comme négatifs (Graphique 6D), les patients symptomatiques comme asymptomatiques (Graphique 6E, et Graphique G en annexe par région), Les délais de validation demeurent plus courts pour les patients asymptomatiques ou avec des symptômes récents (Graphique 6F, et Graphique H en annexe par région), et pour les professionnels de santé (Graphiques 6H et 6I).

Les délais de validation des tests pour une partie des personnes prioritaires (professionnels de santé ou symptomatiques) sont présentés dans le Graphique 6G, et déclinés au niveau régional dans le Graphique I en annexe. Il n'est pas possible d'identifier les cas contacts à risque, également prioritaires, dans les données Si-Dep.

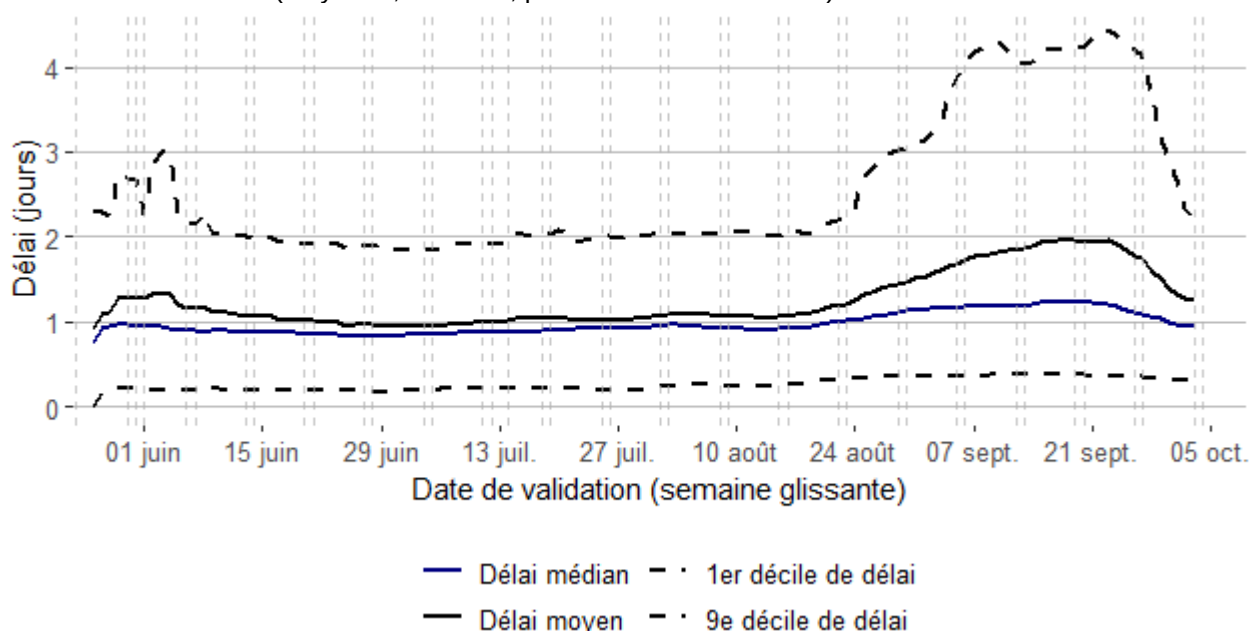
Un écart sur les délais en défaveur des personnes prioritaires identifiables dans Si-Dep s'observe depuis mi-septembre sur les tests validés, mais ce résultat global n'est pas simple d'interprétation. En effet :

- les délais pour les professionnels de santé sont plus contenus que pour les non-professionnels de santé, notamment en cas de résultat positif ;
- l'allongement des délais sur la première moitié de septembre pour les patients symptomatiques depuis le jour ou la veille a été un peu plus contenu que pour les patients symptomatiques depuis plus longtemps, et ces différences dans les délais selon l'ancienneté des symptômes ont tendance à persister, malgré une tendance générale à la baisse. Cela peut être un signe indirect d'une forme de priorisation sur le terrain, visant à donner le résultat un peu plus vite aux personnes symptomatiques depuis peu de temps.

Enfin les différences de délais selon le lieu de résidence se resserrent, les patients hospitalisés rencontrant les délais les plus courts mais ayant le moins baissé, et les personnes en Ehpad les délais les plus élevés (Graphique 6H). La différence de délais entre l'ensemble des tests réalisés, et ceux réalisés pour des résidents en Ehpad varie entre les régions (Graphique J en annexe).

Graphique 6 • Évolution des délais entre prélèvement et validation du résultat pour les tests RT-PCR en France

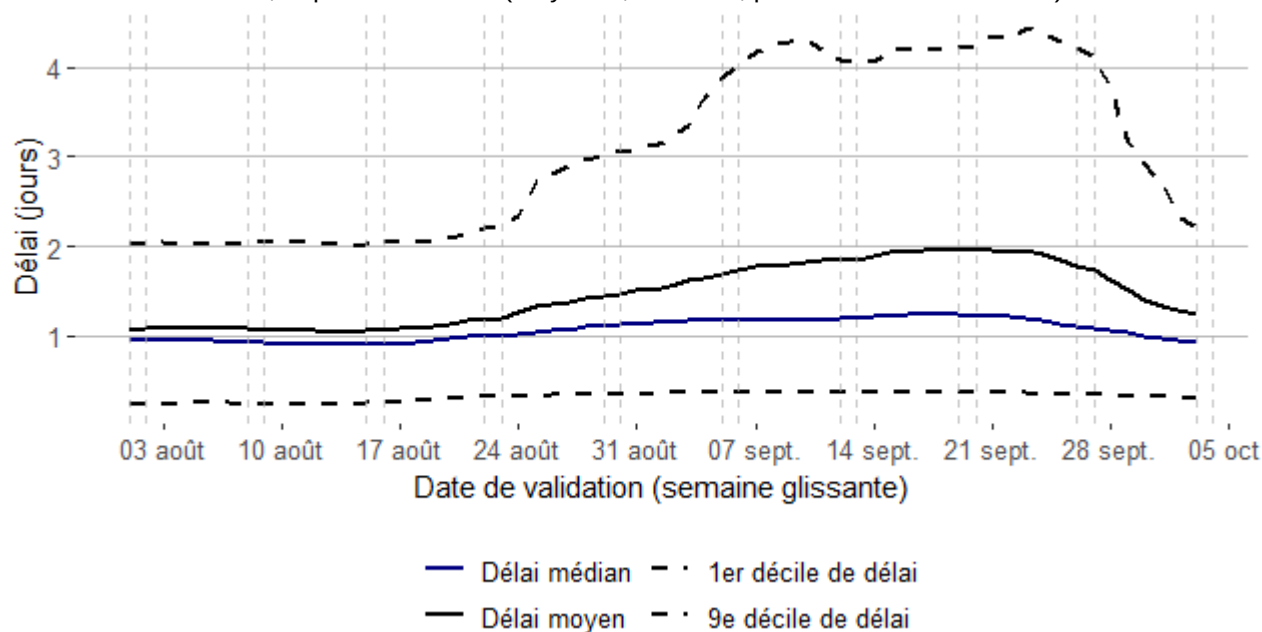
A. Ensemble des tests (moyenne, médiane, premier et dernier déciles)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

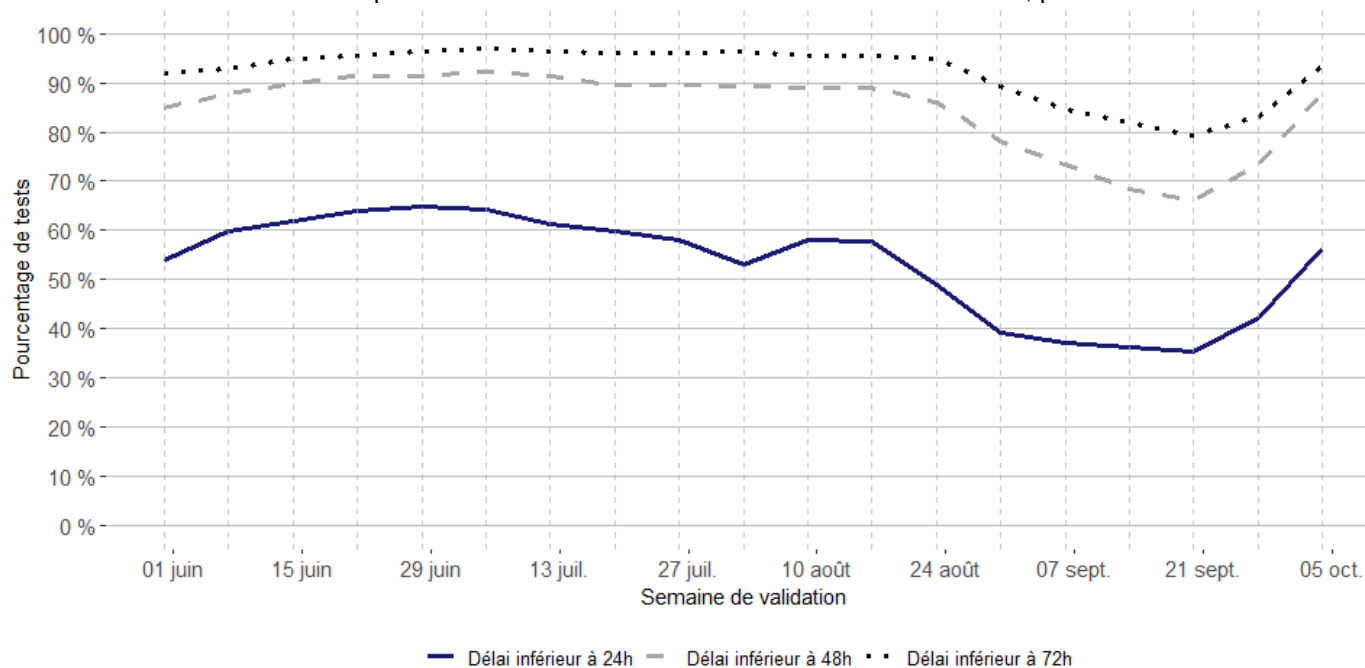
B. Ensemble des tests, depuis début août (moyenne, médiane, premier et dernier déciles)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

C. Distribution des délais entre prélèvement et validation du résultat des tests RT-PCR, par semaine de validation

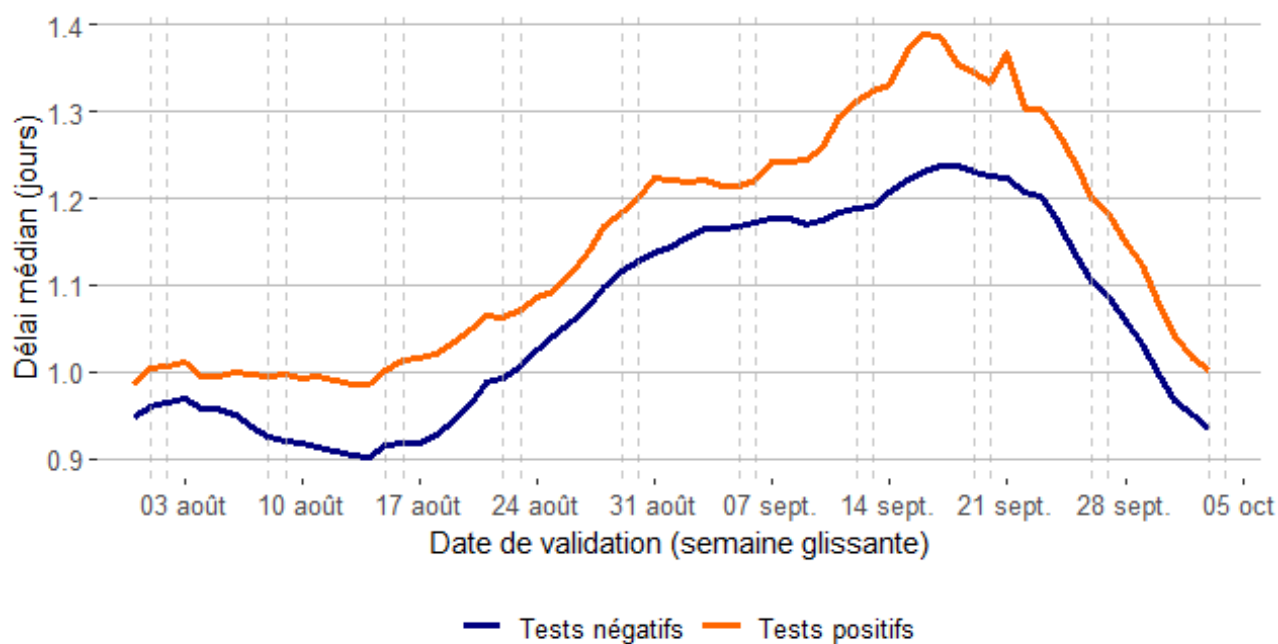


Source : SI-DEP ; calculs DREES.

Champ : tests avec dates de validation entre le 27 septembre et le 3 octobre inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Note : Chaque point correspond à la proportion de tests de chaque type sur la dernière semaine.

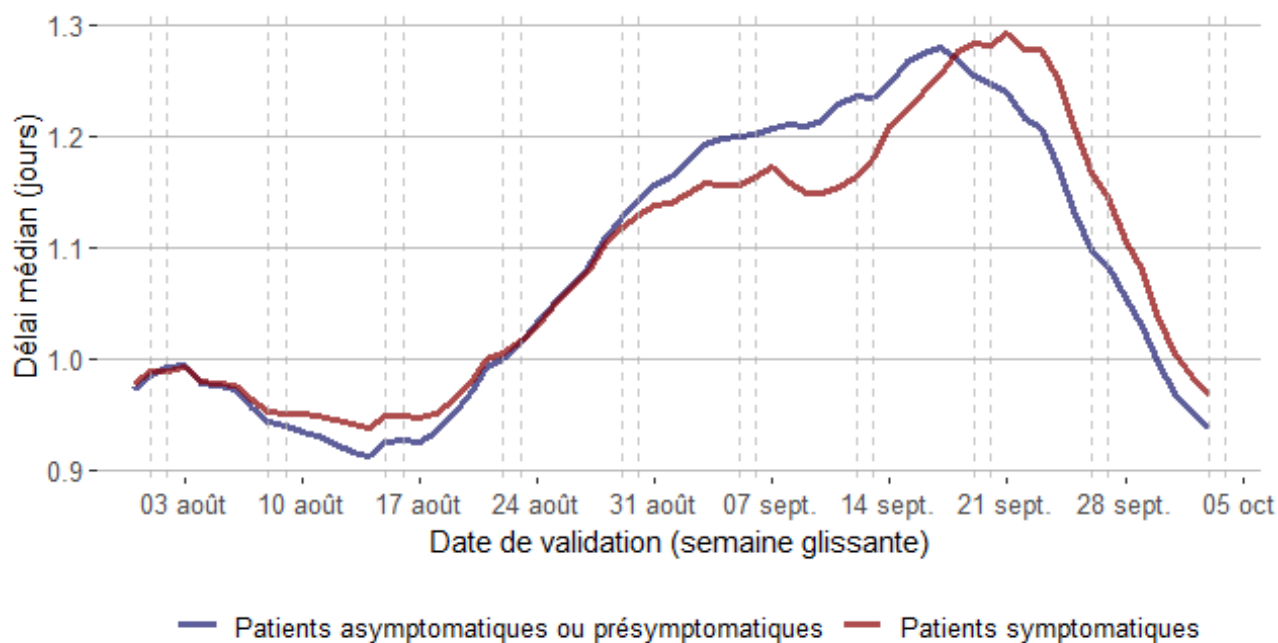
D. Distinction selon le résultat du test (délai médian sur les sept derniers jours)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

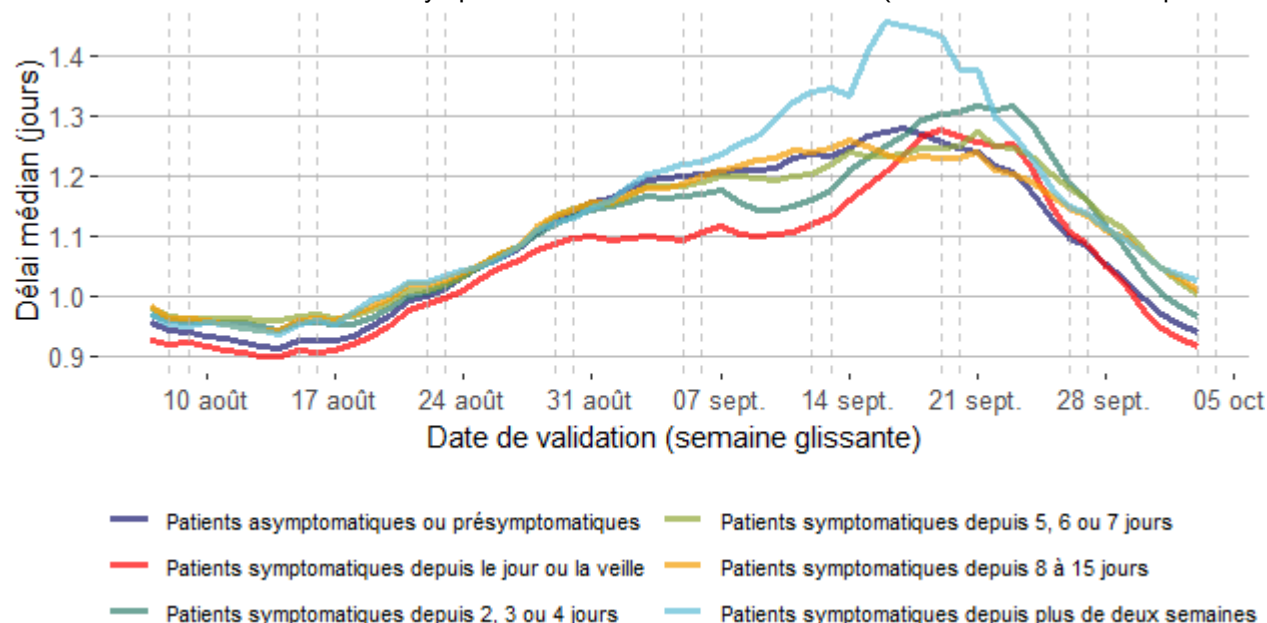
E. Distinction selon l'existence de symptômes déclarés par les patients (délai médian sur les sept derniers jours)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

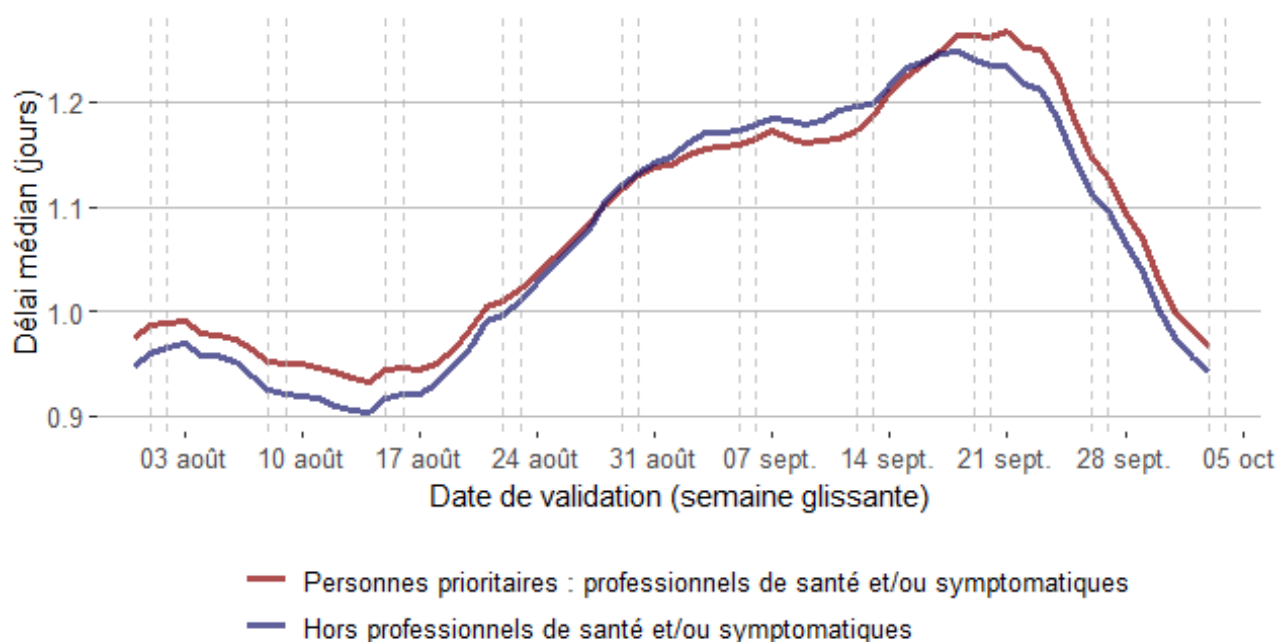
F. Distinction selon l'existence de symptômes et leur ancienneté déclarés (délai médian sur les sept derniers jours)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

G. Distinction selon le niveau de priorité du test – sans identification des cas contacts (délai médian sur les sept derniers jours)

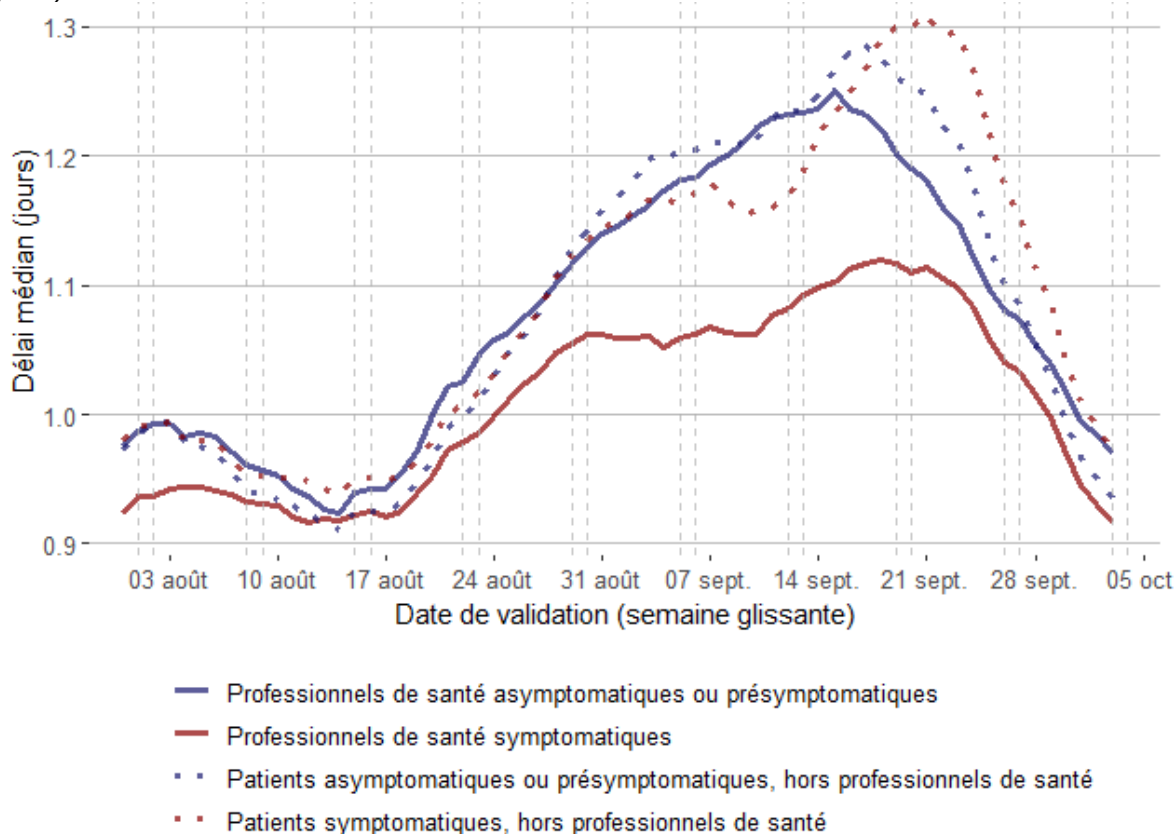


Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Attention, dans le Graphique 6G, seule une partie des personnes prioritaires peut être suivie. En effet, les patients contacts ne peuvent pas être identifiés dans les données Sidep.

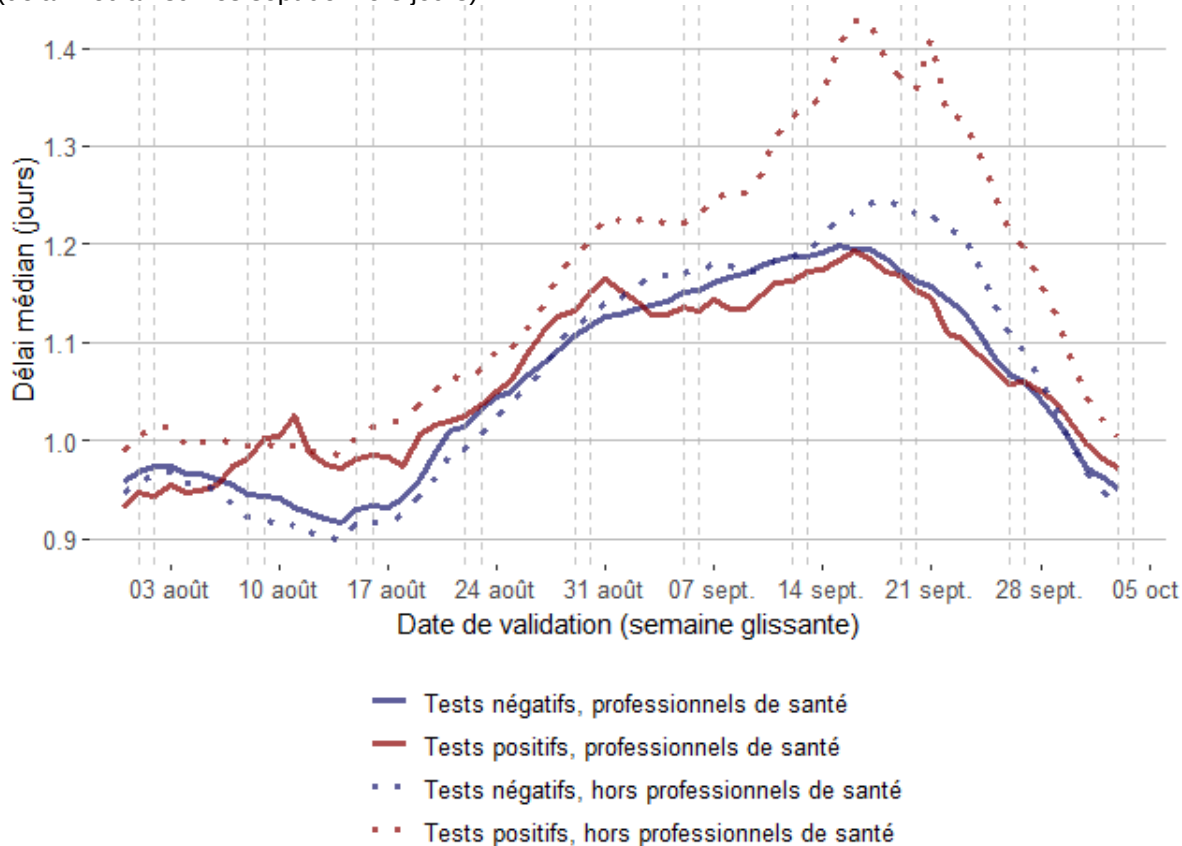
H. Distinction selon l'appartenance à une profession de santé et le résultat du test (délai médian sur les sept derniers jours)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

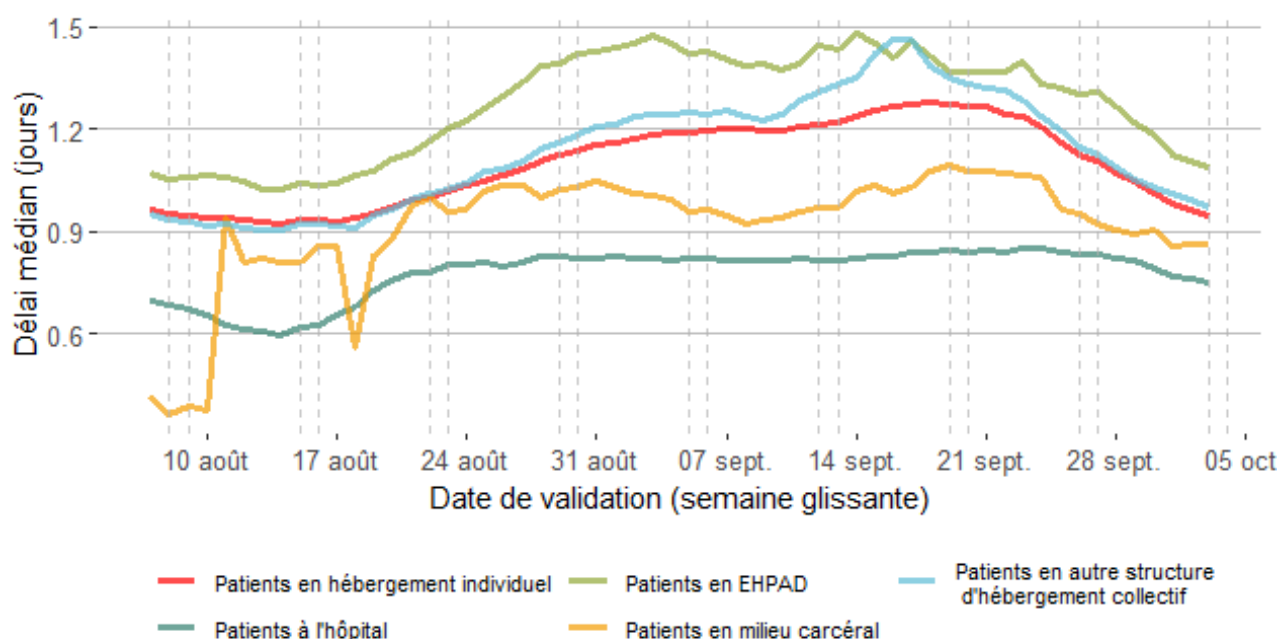
I. Distinction selon l'appartenance à une profession de santé et l'existence de symptômes déclarés par les patients (délai médian sur les sept derniers jours)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

J. Distinction par type d'hébergement (délai médian sur les sept derniers jours)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Les différences de délais entre les régions de France métropolitaine se réduisent, en raison du raccourcissement des délais plus marqué dans certaines régions (Tableau 2 et Cartes 1 ci-dessous, Graphiques E et F en annexe).

Nota bene : depuis la mise en place de cette note d'exploitation statistique des remontées SI-DEP, les déclinaisons par région et département se font sur le code postal de résidence permanente de la personne. En effet, la version actuelle de SI-DEP ne permet pas de prendre en compte un code postal de résidence temporaire ou de mener l'analyse sur le département ou la région du laboratoire, la proportion de laboratoires identifiables par leur entité géographique restant trop faible. Pour les RT-PCR, cela peut avoir des conséquences sur l'interprétation des délais et des taux de positivité à l'échelle infra nationale.

Tableau 2 • Délai (en jours) entre prélèvement et validation du résultat, par région, pour les tests validés entre le 27 septembre et le 3 octobre

Région	Délai Q1	Délai Moyen	Délai Médian	Délai Q3
ARA	0,5	1,0	0,9	1,1
BFC	0,7	1,3	1,0	1,3
BRE	0,4	1,2	1,0	1,3
COR	0,3	0,7	0,4	1,0
CVL	0,7	1,4	1,0	1,3
GDP	0,6	1,5	1,4	2,1
GES	0,4	1,0	0,8	1,0
GUY	0,0	0,6	0,5	1,0
HDF	0,7	1,3	1,0	1,3
IDF	0,7	1,7	1,0	1,8
MAR	0,8	1,3	1,2	1,5
MAY	0,8	1,1	1,0	1,4
NAQ	0,4	1,0	0,9	1,2

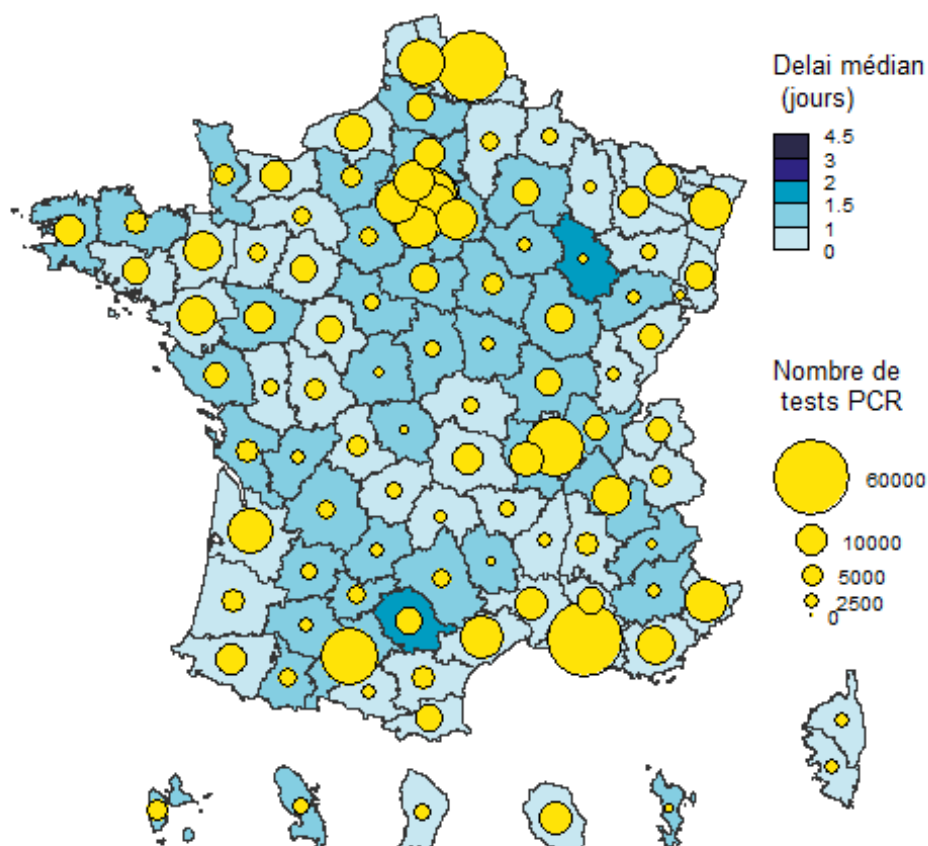
Région	Délai Q1	Délai Moyen	Délai Médian	Délai Q3
NOR	0,3	1,6	0,9	1,8
OCC	0,4	1,3	0,9	1,4
PAC	0,4	1,1	0,9	1,3
PDL	0,6	1,3	1,0	1,3
REU	0,4	0,8	0,7	0,9
NA	0,4	1,0	0,9	1,2
France	0,5	1,3	0,9	1,3

Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests avec dates de validation entre le 27 septembre et le 3 octobre inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Cartes 1 • Délai entre prélèvement et validation du résultat dans SI-DEP, par département, pour les tests validés entre le 27 septembre et le 3 octobre. A : France entière, B : zoom sur l'Île-de-France

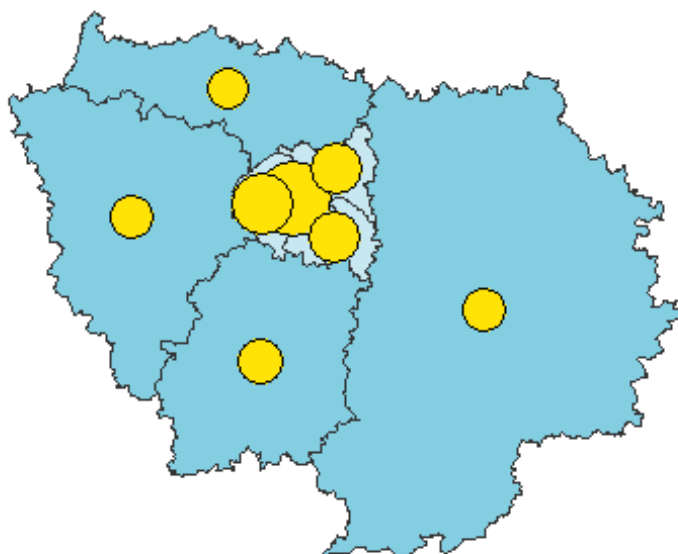
A. France entière



Sources > SI-DEP - Calculs DREES

Champ : tests avec dates de validation entre le 27 septembre et le 3 octobre inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

B. Zoom sur les départements d'Île-de-France



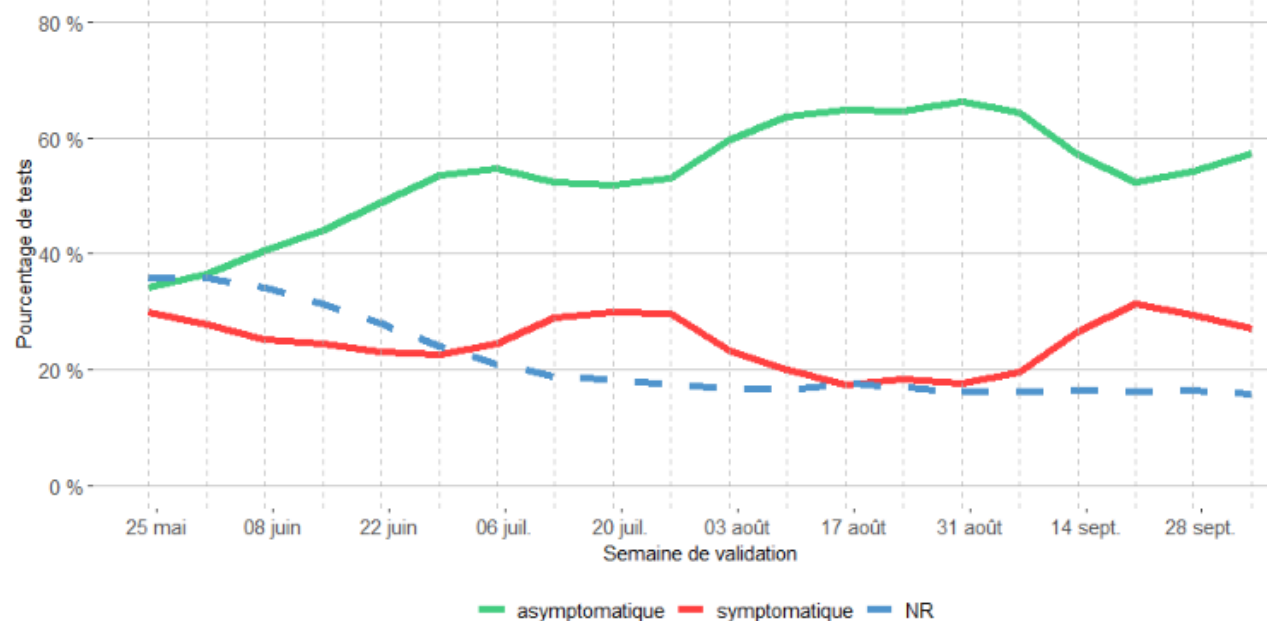
Sources > SI-DEP - Calculs DREES

Champ : tests avec dates de validation entre le 27 septembre et le 3 octobre inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

3 Délais entre date d'apparition des premiers symptômes et date de prélèvement des tests RT PCR

Entre le 28 septembre et le 4 octobre (dernière semaine calendaire), 27 % des tests RT-PCR concernaient des personnes présentant des symptômes, soit 32 % des personnes pour qui cette variable est correctement renseignée. En effet, la qualité de remplissage de cette information s'est améliorée au cours du temps, avec un taux de données inexploitable désormais autour de 16 % (Graphique 7, courbe pointillée). Ces tendances se déclinent au niveau régional (Graphique B en annexe). Le Graphique 8 montre la décomposition par date d'apparition des symptômes pour les patients symptomatiques. La part des délais les plus longs continue à diminuer, sans que l'on puisse l'attribuer à une réduction des délais de prise de rendez-vous ou à un moindre recours au test pour les personnes symptomatiques depuis plus longtemps. Les mêmes tendances se vérifient à l'échelle régionale, excepté dans quelques régions d'outre-mer (Graphique C en annexe).

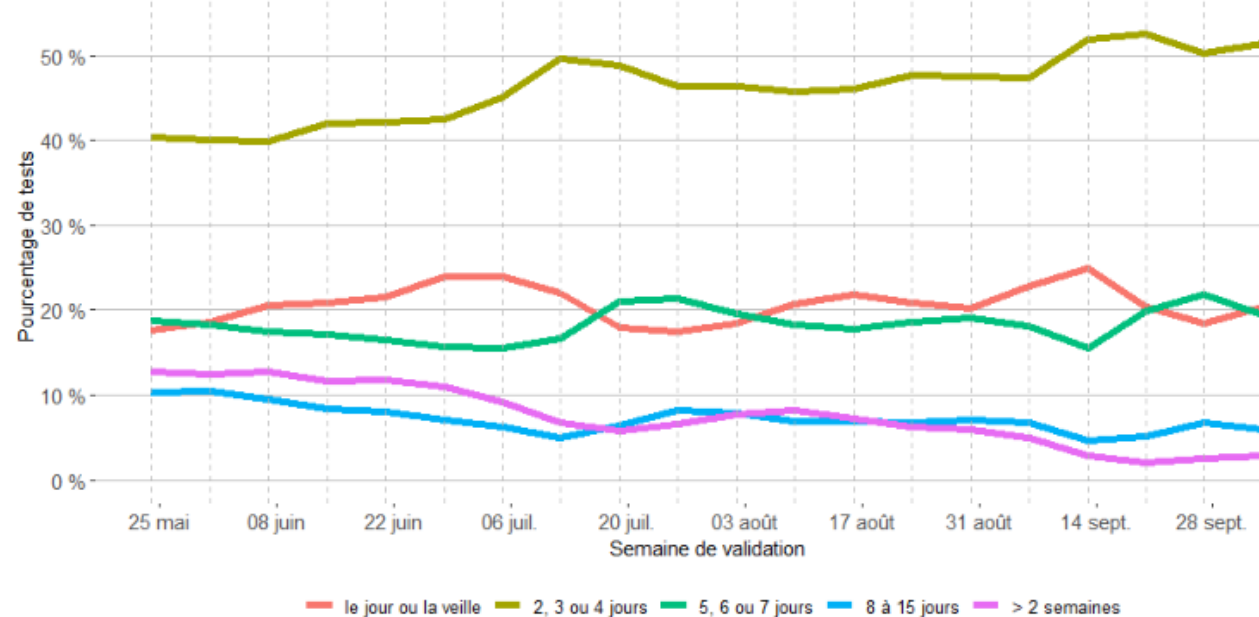
Graphique 7 • Proportion de tests RT-PCR réalisés en France sur des personnes présentant des symptômes, par semaine de validation



Source : SI-DEP, extraction le 5 octobre ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants ou région inconnue et des tests en doublon.

Graphique 8 • Évolution hebdomadaire des délais entre l'apparition des premiers symptômes et la réalisation du test RT-PCR chez les patients symptomatiques en France



Source : SI-DEP, extraction le 5 octobre ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

La distribution de la variable concernant la date d'apparition d'éventuels symptômes varie selon les caractéristiques des patients (Tableau 3). On observe notamment que les moins de 15 ans sont plus souvent symptomatiques. C'est le cas aussi des personnes vivant en hébergement individuel pour lesquels la variable est renseignée.

Tableau 3 • Distribution des symptômes déclarés par typologie d'hébergement, tranche d'âge et appartenance à une profession de santé, pour les tests validés entre le 27 septembre et le 3 octobre

Variable	Modalités	Le jour ou la veille	Il y a 2 à 4 jours	Il y a 5 à 7 jours	Il y a 8 à 15 jours	Il y a plus de 2 semaines	Asymptomatique / Pré-symptomatique	NR
Tranche d'âge	[0,15]	10,3 %	26,4 %	9,0 %	2,0 %	0,5 %	41,2 %	10,6 %
	(15,25]	6,3 %	17,4 %	6,4 %	1,7 %	0,6 %	55,7 %	11,9 %
	(25,40]	5,8 %	15,3 %	6,0 %	1,8 %	0,8 %	56,0 %	14,4 %
	(40,65]	4,5 %	12,0 %	4,8 %	1,7 %	0,9 %	60,9 %	15,2 %
	(65,75]	3,4 %	7,5 %	3,5 %	1,6 %	1,1 %	63,7 %	19,2 %
	(75,100]	4,6 %	6,3 %	2,3 %	1,0 %	0,7 %	55,7 %	29,5 %
Type d'hébergement	Hébergement individuel	6,0 %	16,2 %	6,3 %	1,9 %	0,9 %	61,9 %	6,8 %
	Hospitalisé	4,8 %	3,7 %	1,2 %	0,8 %	0,6 %	53,4 %	35,6 %
	EHPAD	4,3 %	3,1 %	0,8 %	0,3 %	0,4 %	55,6 %	35,5 %
	En milieu carcéral	1,6 %	2,8 %	0,7 %	0,2 %	0,2 %	75,4 %	19,2 %
	Autre structure d'hébergement collectif	6,4 %	12,8 %	4,6 %	1,5 %	0,4 %	59,7 %	14,6 %
Professionnel de santé	O	5,9 %	10,9 %	3,5 %	1,1 %	0,6 %	63,8 %	14,1 %
	N	5,9 %	15,7 %	6,1 %	1,9 %	0,9 %	61,3 %	8,3 %

Source : SI-DEP ; calculs DREES

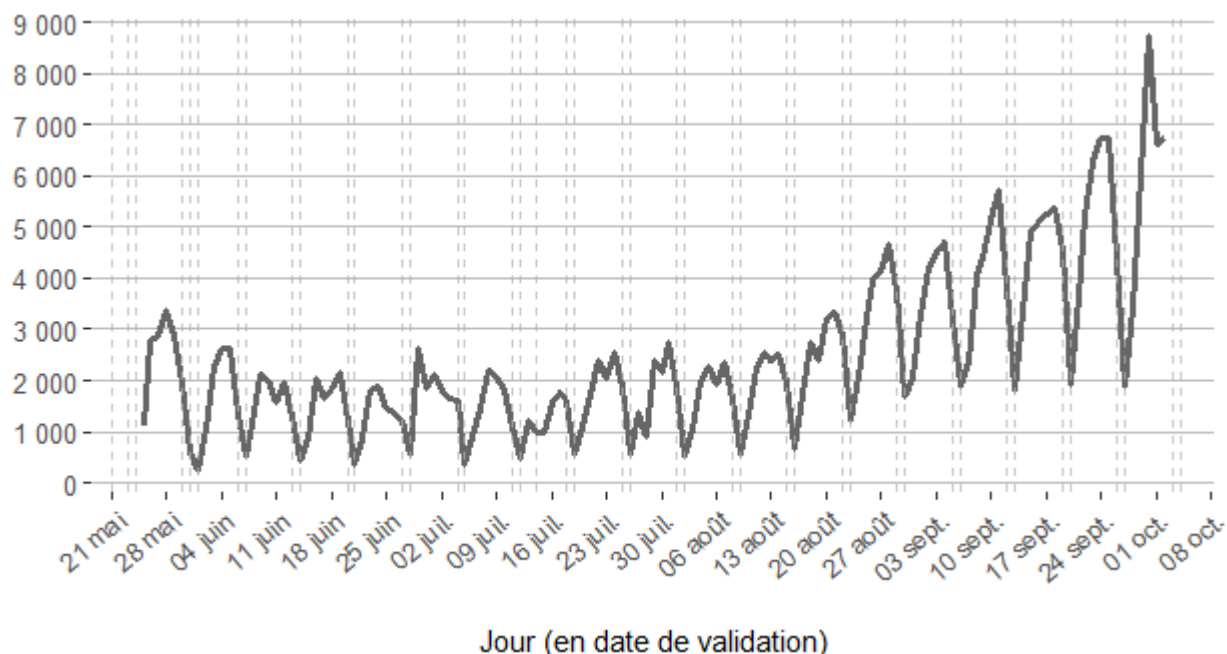
Champ : tests avec dates de validation entre le 27 septembre et le 3 octobre inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Note de lecture : La variable concernant la date d'apparition d'éventuels symptômes était non exploitable ou non renseignée pour 14,1 % des tests identifiant des professionnels de santé validés entre le 27 septembre et le 3 octobre. 63,8 % d'entre eux n'avaient pas de symptômes et 10,9 % en avait depuis 2 à 4 jours.

4 Tests RT PCR réalisés en EHPAD

Le nombre de tests réalisés en Ehpads augmente régulièrement depuis le mois d'août (Graphique 9). Certains de ces tests concernent des professionnels de santé et ont été exclus du décompte lorsque que cette caractéristique était connue. **Le taux de positivité hebdomadaire** de ces tests a augmenté lentement depuis la mi juillet, beaucoup plus franchement sur la première quinzaine de septembre. Sa **hausse se modère depuis**. Il atteint ainsi **3,9 % la semaine dernière** (Graphique 10).

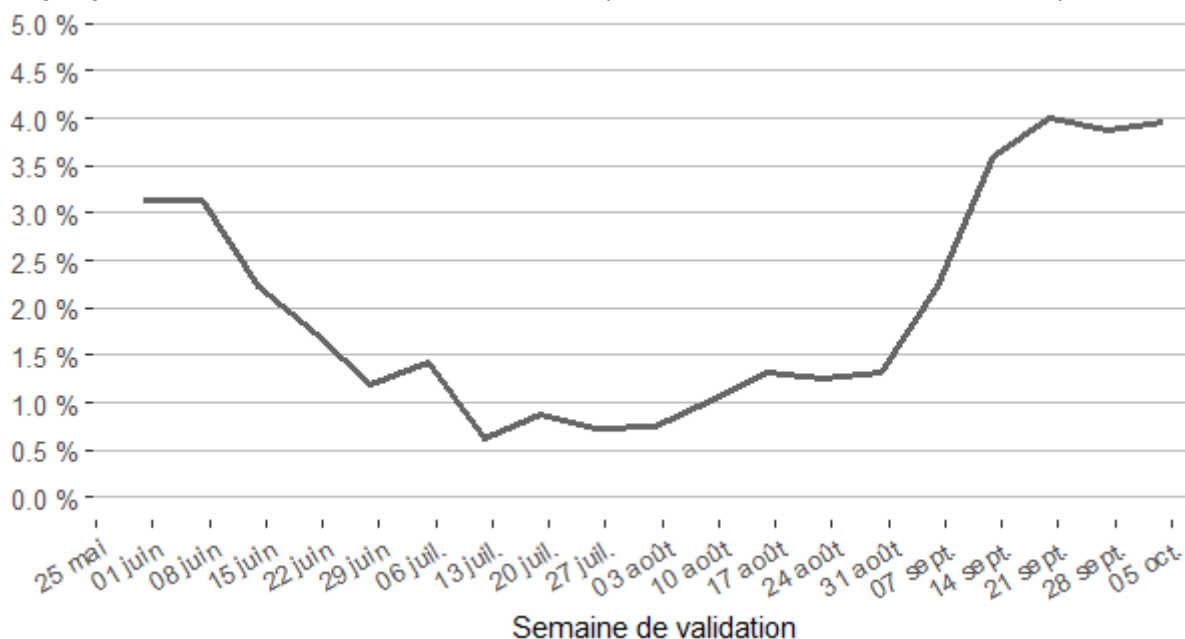
Graphique 9 • Évolution quotidienne du nombre de tests réalisés en EHPAD par date de validation



Source : SI-DEP, extraction le 5 octobre ; calculs DREES

Champ : tests remontés depuis le 20 mai dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Exclusion des professionnels de santé lorsque cette modalité était connue.

Graphique 10 • Évolution hebdomadaire du taux de positivité des tests réalisés en EHPAD par semaine de validation

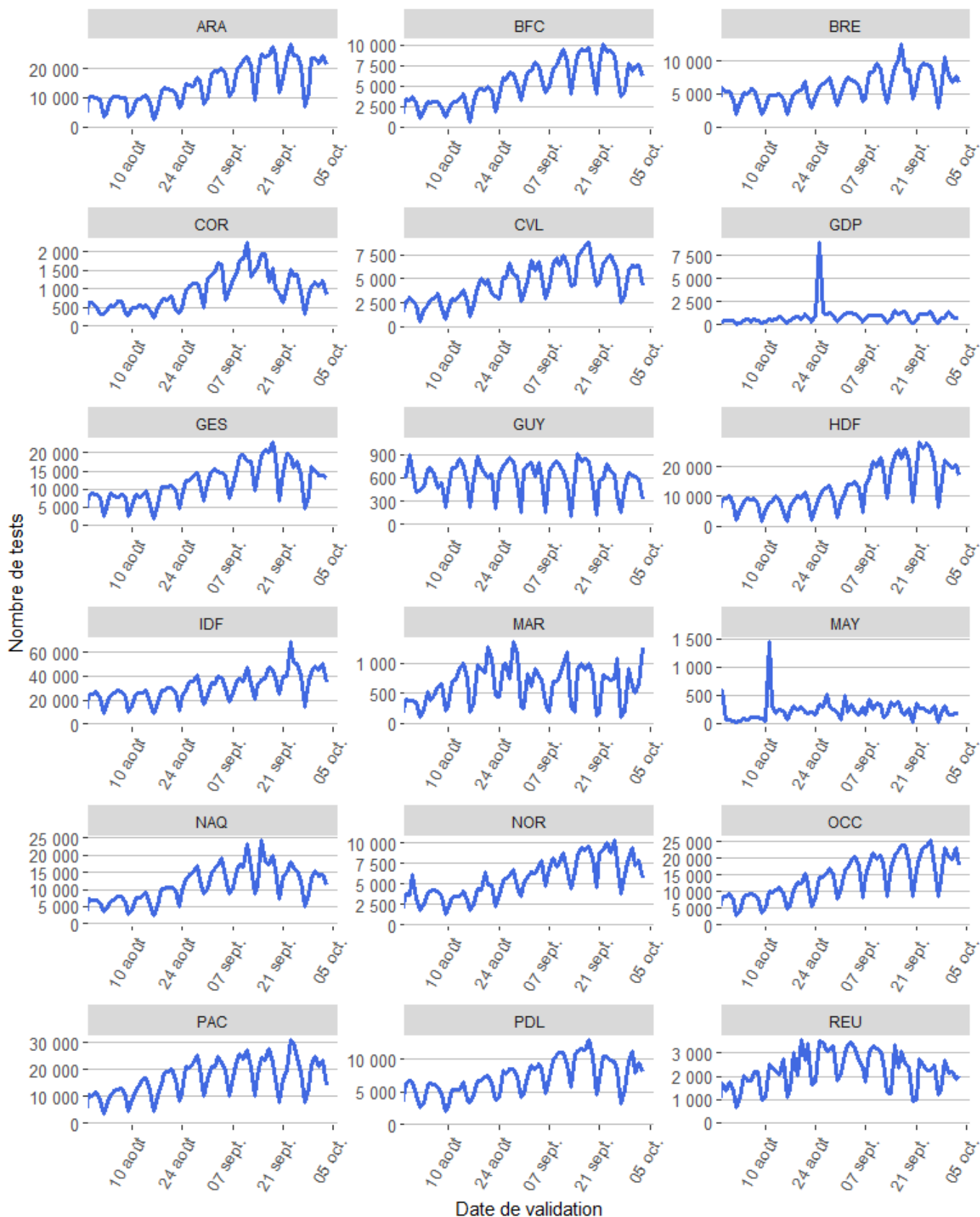


Source : SI-DEP, extraction le 5 octobre ; calculs DREES

Champ : tests remontés depuis le 20 mai dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Exclusion des professionnels de santé lorsque cette modalité était connue.

5 Annexes

Graphique A • Nombre de tests RT-PCR effectués par date de validation, par région



Source : SI-DEP ; calculs DREES.

Champ : tests avec dates de validation entre le 27 septembre et le 3 octobre inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Tableau A • Nombre de tests RT-PCR remontés dans SI-DEP avec date de validation entre le 27 septembre et le 3 octobre, par région

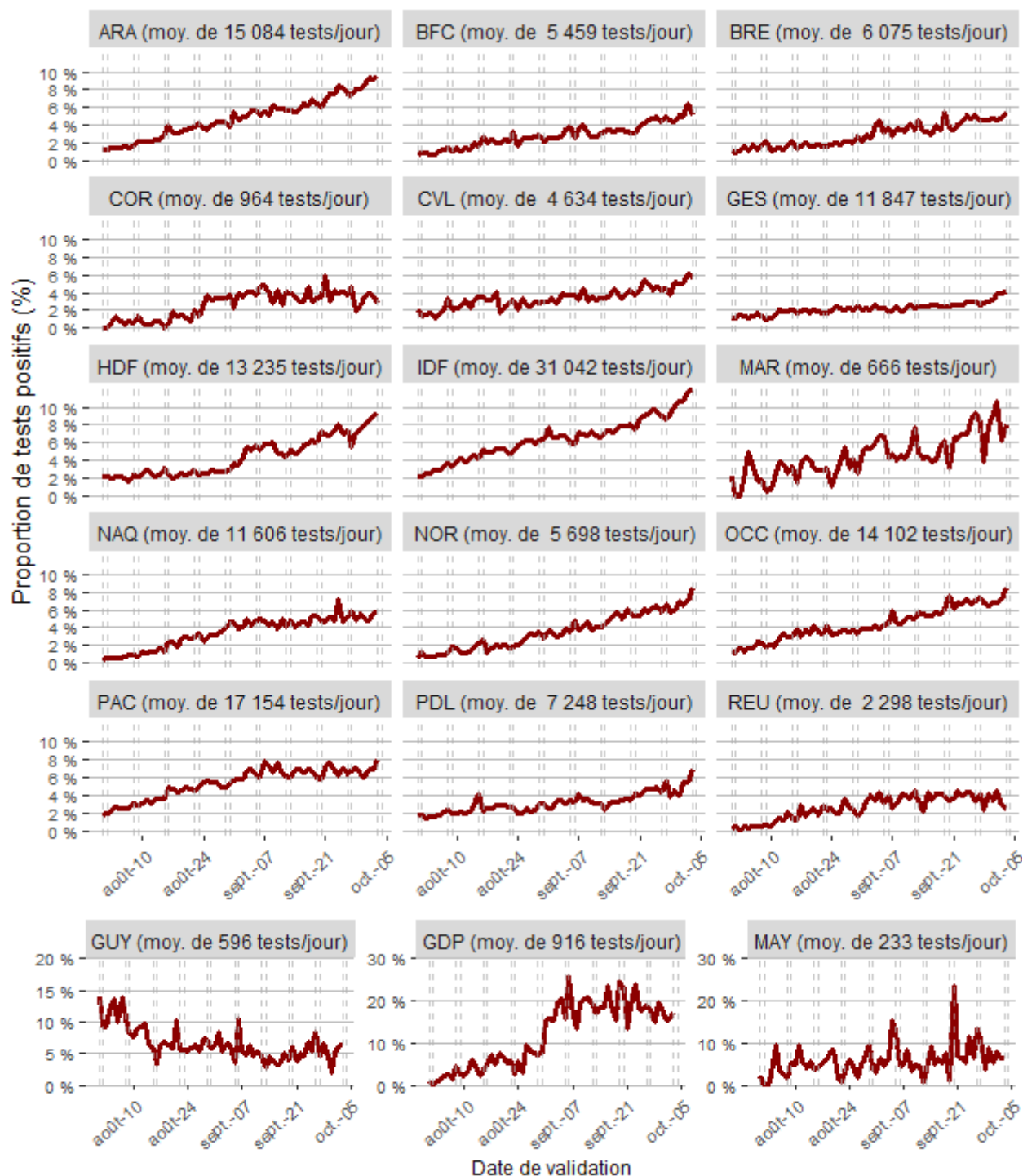
Région	Laboratoires publics	Laboratoires privés	Laboratoires au statut indéterminé	Total	Proportion de tests positifs
Auvergne-Rhône-Alpes	22 001	108 214	3 074	133 289	8,7 %
Bourgogne-Franche-Comté	6 935	36 436	232	43 603	5,1 %
Bretagne	11 024	36 920	15	47 959	4,8 %
Centre Val-de-Loire	10 386	24 664	62	35 112	5,2 %
Corse	1 079	5 440	5	6 524	3,2 %
Grand-Est	12 425	72 282	327	85 034	3,5 %
Guadeloupe	697	4 745	32	5 474	17,0 %
Guyane	1 370	2 075	3	3 448	5,0 %
Hauts-de-France	18 776	93 738	6 737	119 251	8,1 %
Île-de-France*	46 106	221 344	2 464	269 914	10,6 %
La Réunion	2 529	10 813	125	13 467	3,5 %
Martinique	765	3 455	5	4 225	8,0 %
Mayotte	905	289	4	1 198	6,8 %
Normandie	13 735	33 936	182	47 853	6,8 %
Nouvelle Aquitaine	17 744	62 252	1 485	81 481	5,3 %
Occitanie	27 374	96 521	500	124 395	7,1 %
Pays de la Loire	9 173	45 221	16	54 410	5,1 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	21 130	104 347	384	125 861	6,8 %
Région inconnue*	2 225	748	5 560	8 533	6,2 %
France entière	226 379	963 440	21 212	1 211 031	7,4 %

* Cette catégorie comprend, entre autres, les résultats des tests réalisées dans les aéroports pour lesquels le code postal de la résidence principale du patient n'a pas été renseigné, ce qui concerne majoritairement les voyageurs étrangers.

Source : SI-DEP ; calculs DREES.

Champ : tests avec dates de validation entre le 27 septembre et le 3 octobre inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Graphique B • Proportions de tests RT-PCR positifs par jour de validation et par région, depuis le 1^{er} août.

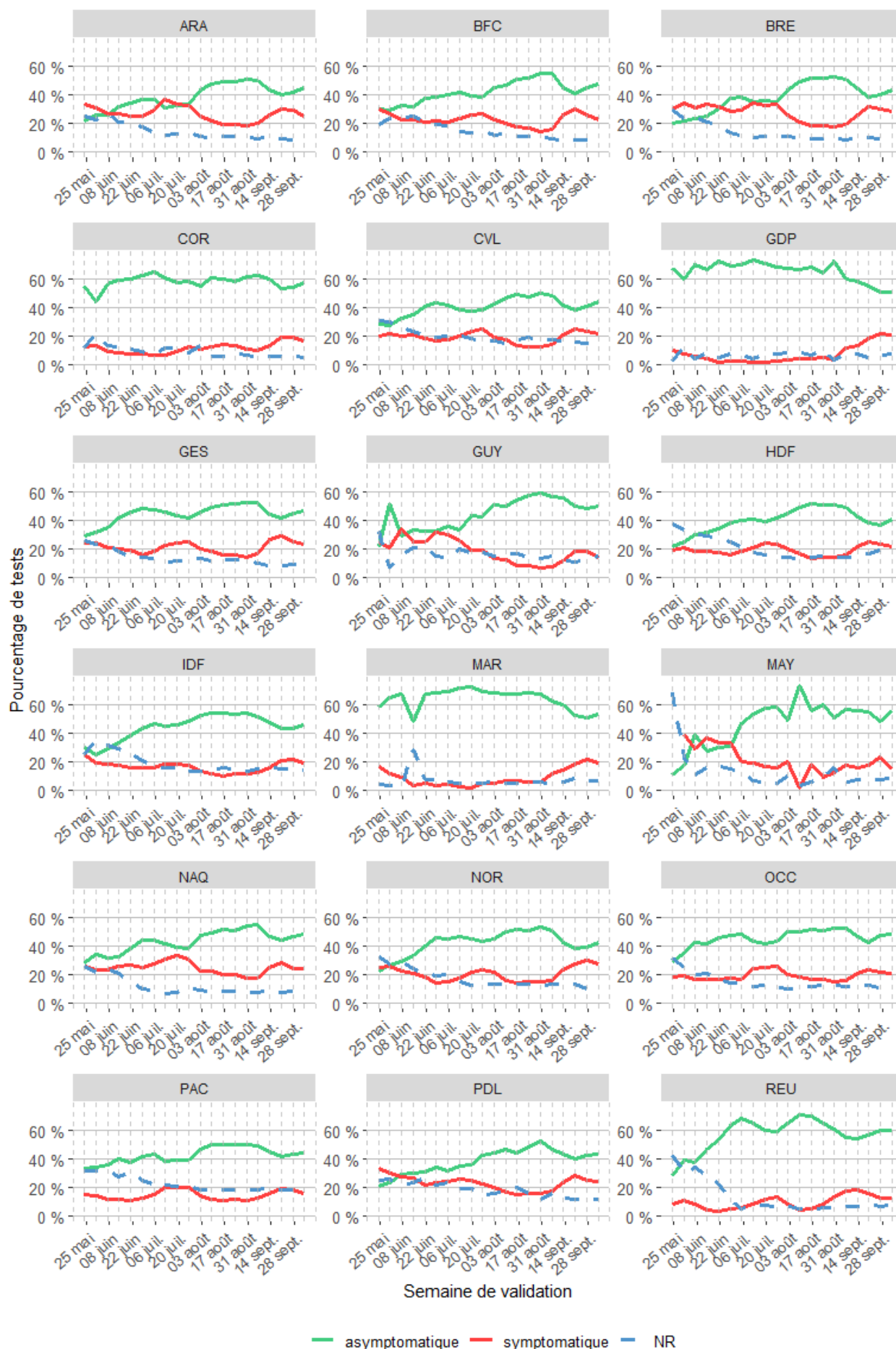


Note : La proportion de tests positifs pour l'Île-de-France est potentiellement biaisée en raison de l'affectation systématique des tests réalisés dans les aéroports parisiens à cette région.

Source : SI-DEP ; calculs DREES.

Champ : tests avec dates de prélèvement depuis le 20 mai inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1^{er} octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

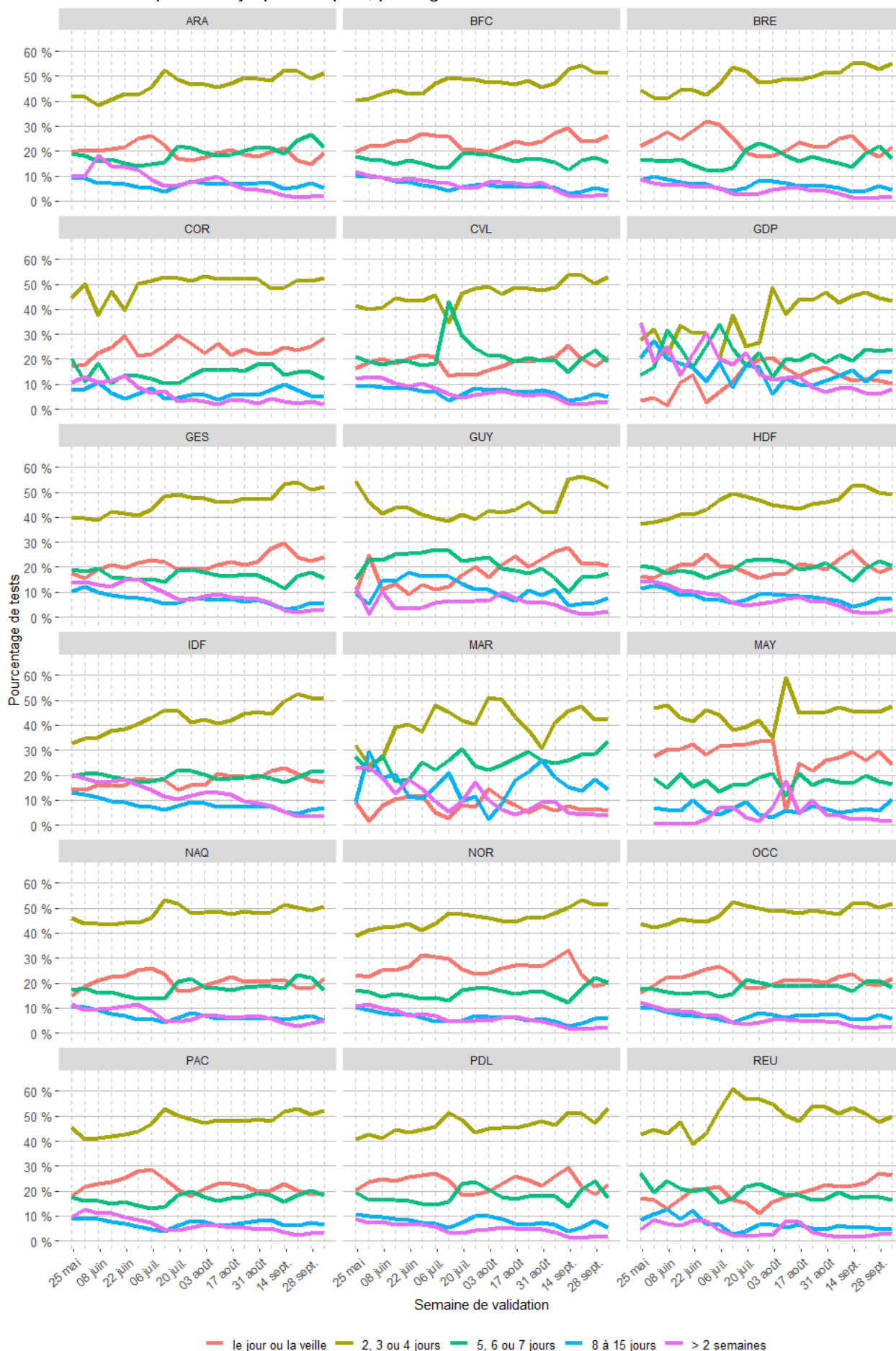
Graphique C • Proportion de tests RT-PCR réalisés par région sur des personnes présentant des symptômes, par semaine de validation



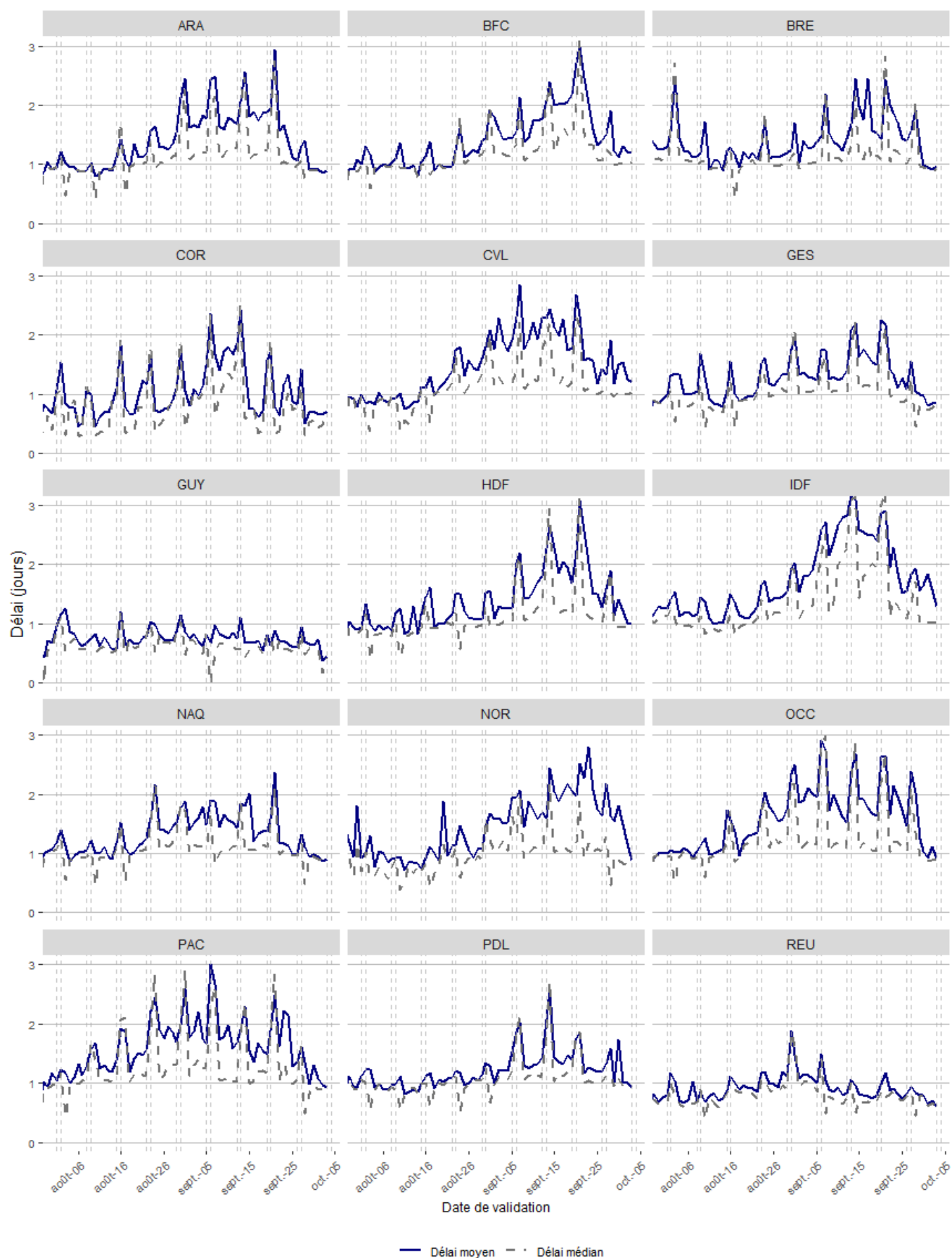
Source : SI-DEP ; calculs DREES

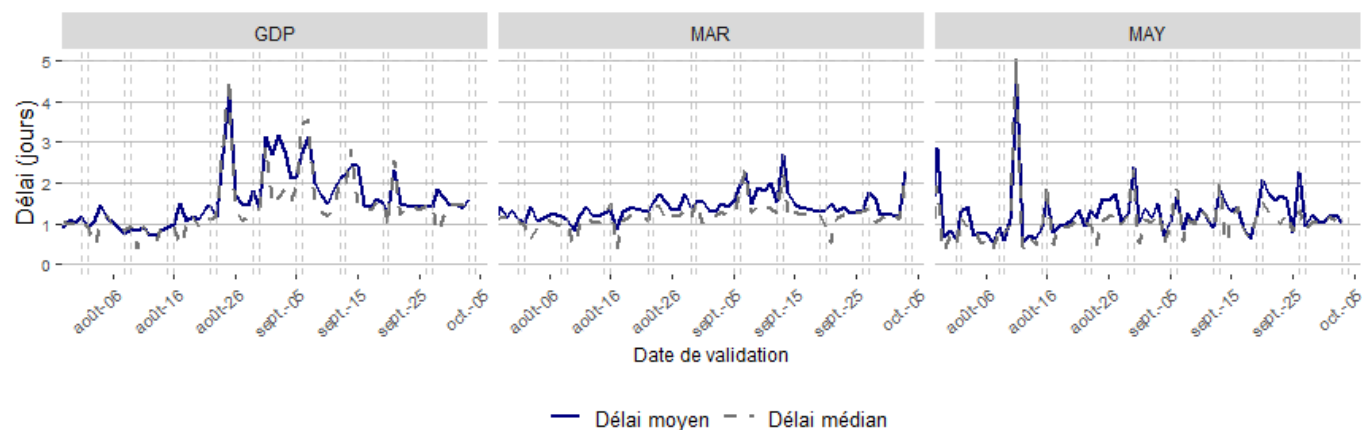
Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants ou région inconnue et des tests en doublon.

Graphique D • Évolution hebdomadaire des délais entre l'apparition des premiers symptômes et la réalisation du test RT-PCR chez les patients symptomatiques, par région



Graphique E • Évolution des délais entre prélèvement et validation des résultats pour les tests RT-PCR dans les différentes régions (moyenne et médiane)

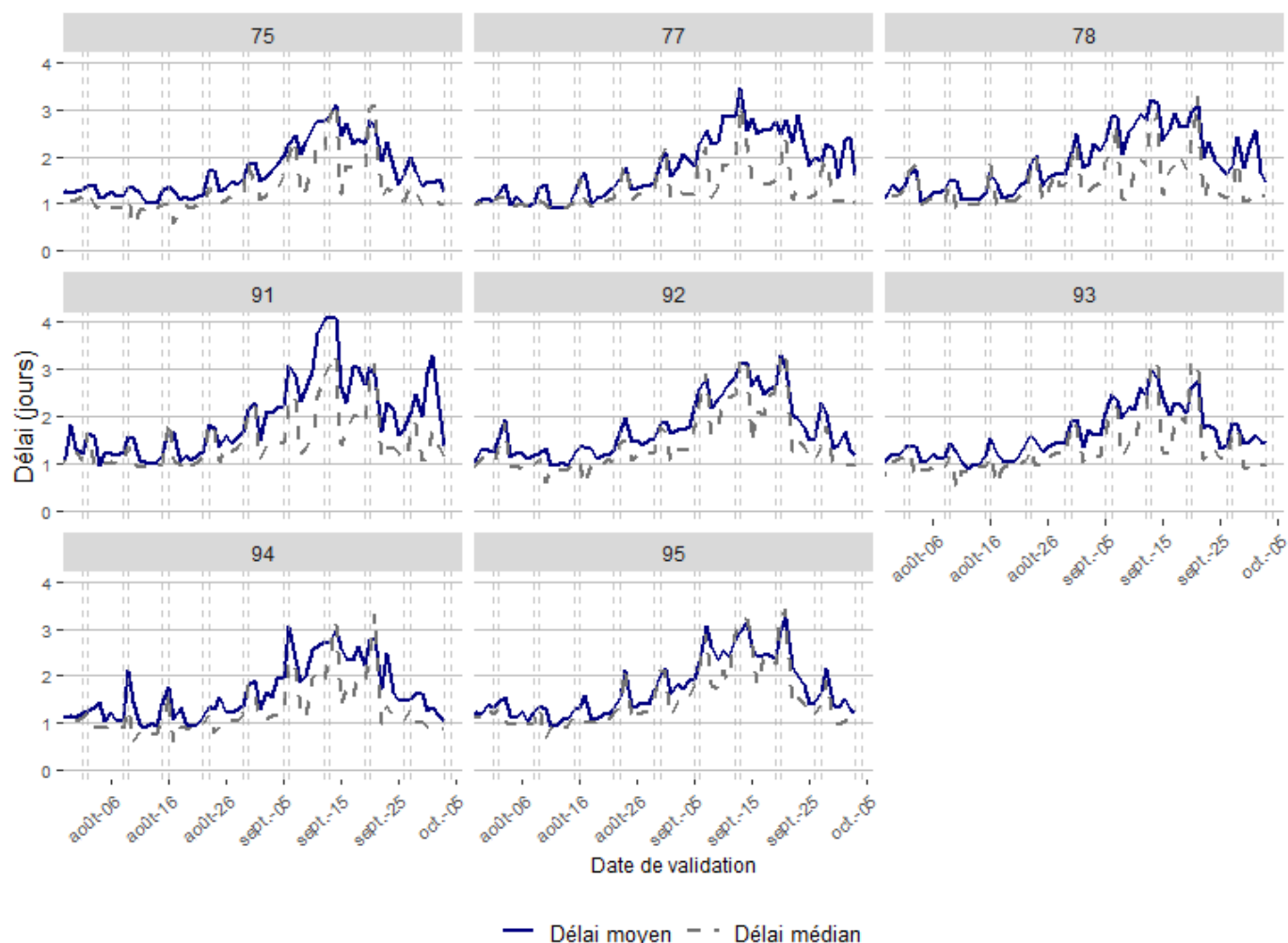




Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

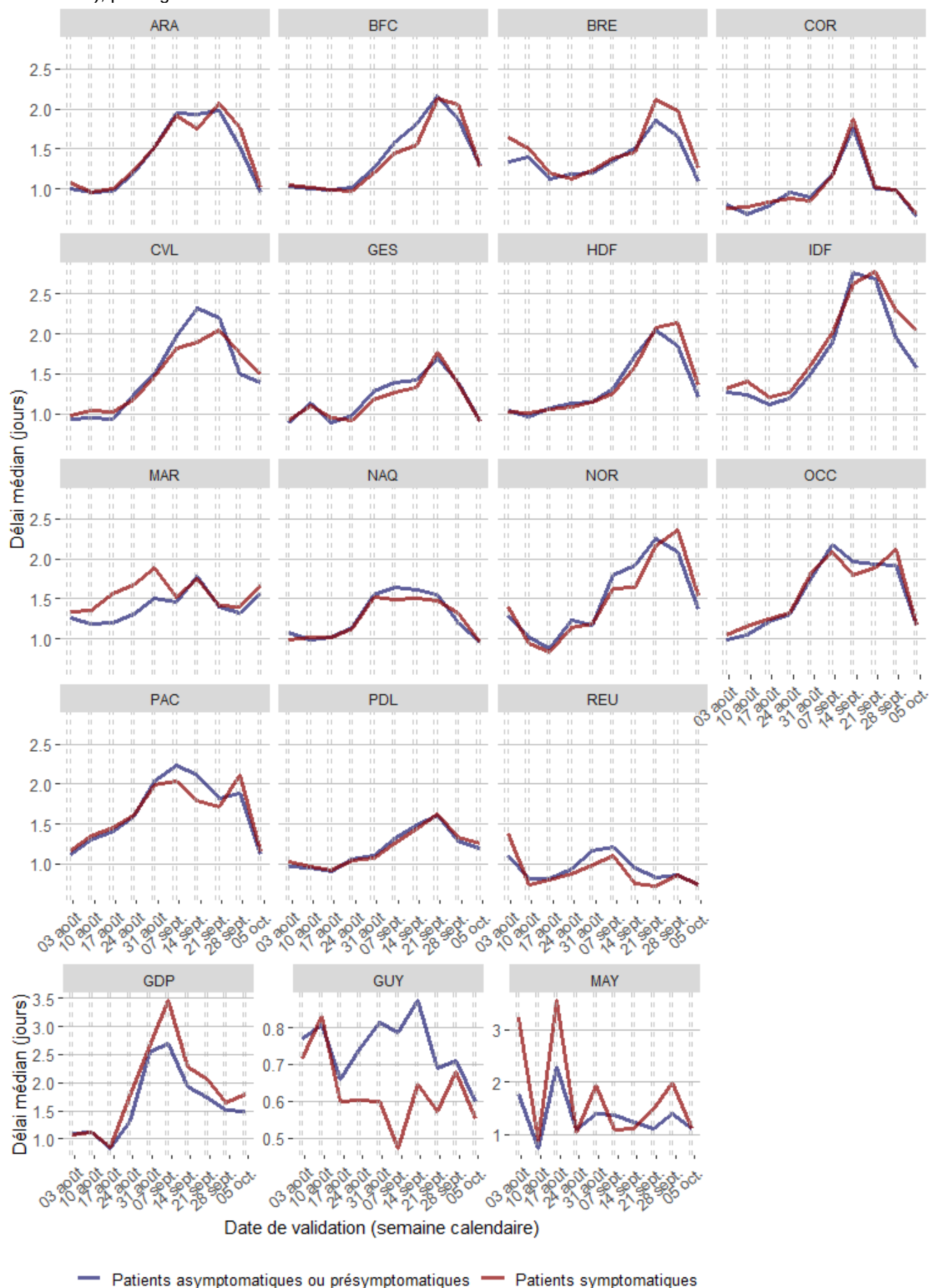
Graphique F • Évolution des délais entre prélèvement et validation des résultats pour les tests RT-PCR dans les départements d'Île de France (moyenne et médiane)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Graphique G • Distinction selon l'existence de symptômes déclarés par les patients (délai médian par semaine calendaire), par région

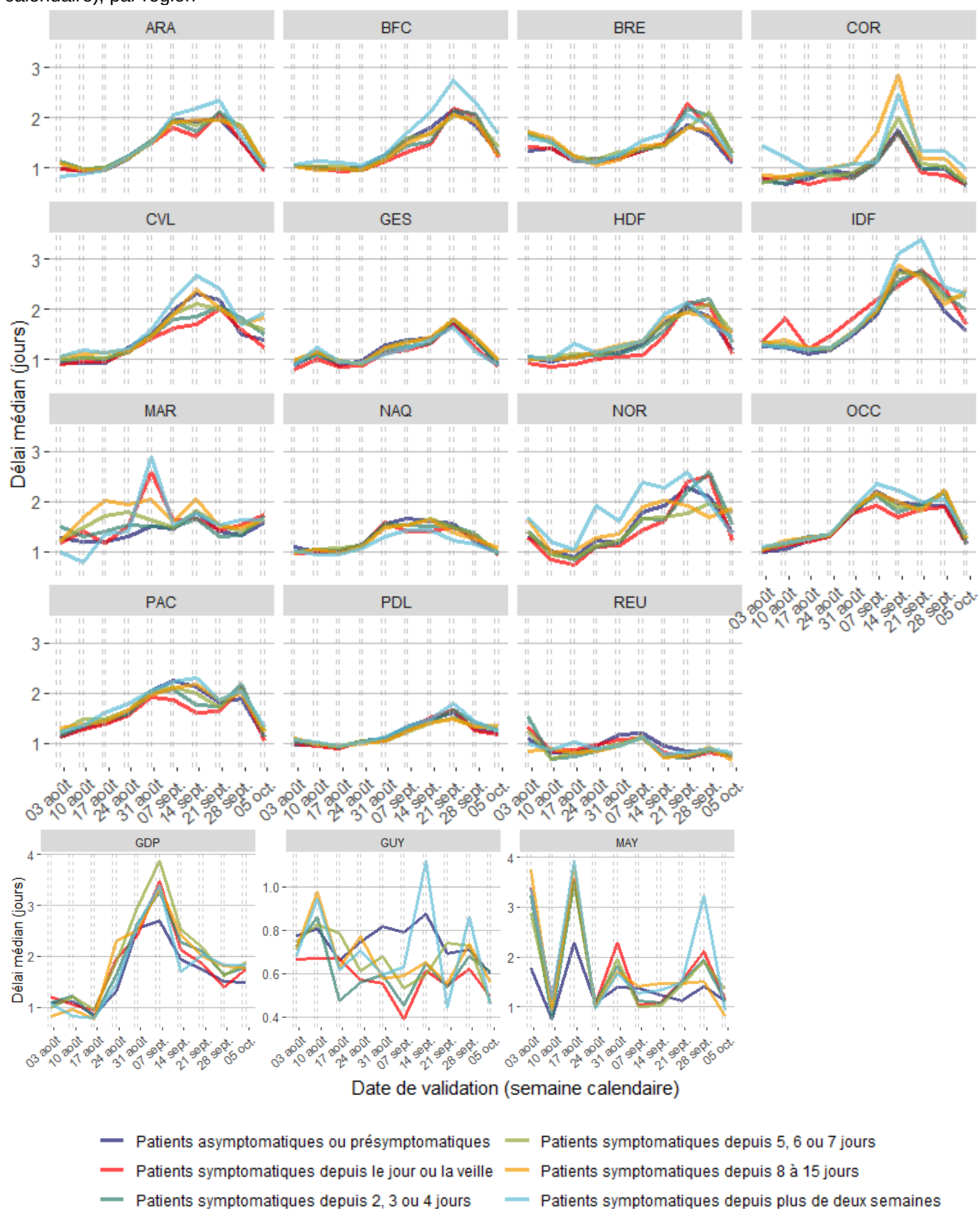


Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Note : Chaque point correspond au délai médian de la dernière semaine.

Graphique H • Distinction selon l'existence de symptômes et leur ancienneté déclarés (délai médian par semaine calendaire), par région

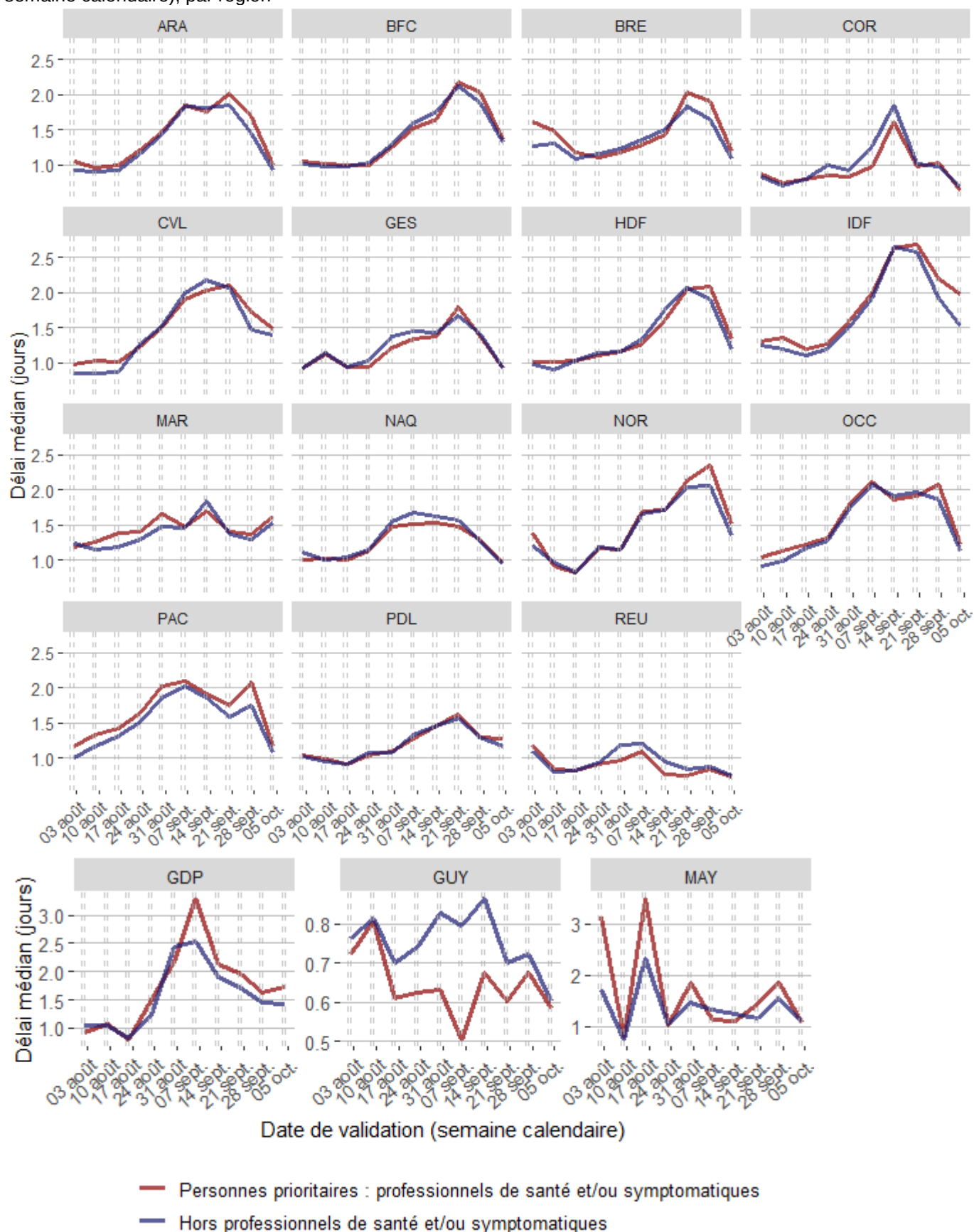


Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Note : Chaque point correspond au délai médian de la dernière semaine.

Graphique I • Distinction selon le niveau de priorité des tests, sans identification des cas contacts (médian par semaine calendaire), par région

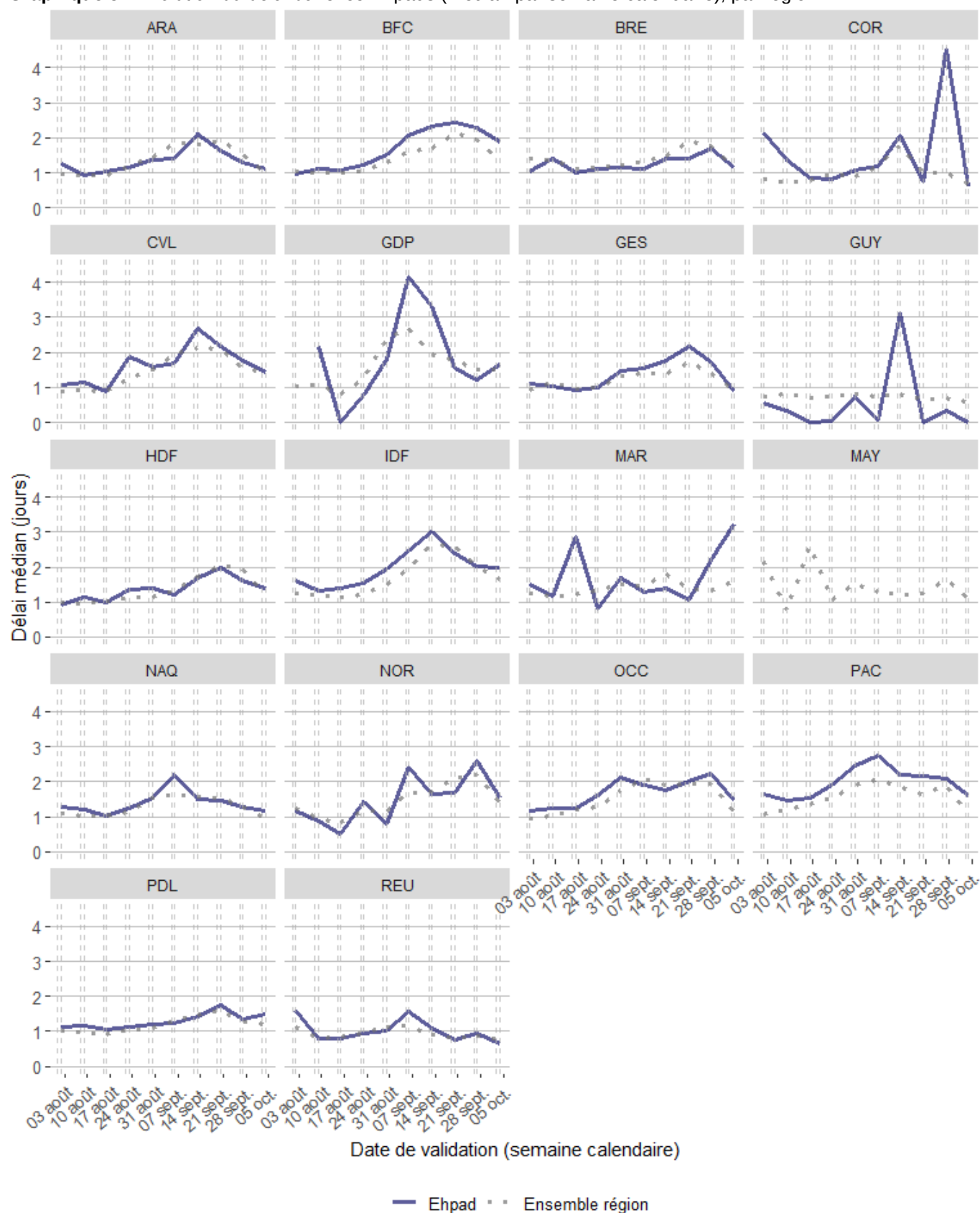


Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Note : Chaque point correspond au délai médian de la dernière semaine.

Graphique J • Évolution du délai dans les Ehpad (médian par semaine calendaire), par région



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 5 octobre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Note : Chaque point correspond au délai médian de la dernière semaine. Il n'y a pas de données pour les Ehpad à Mayotte.